



# HORIZONS

Volume 3 Numéro 1

Avril 2000

APÉRÇU DE LA RECHERCHE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

## Dans ce numéro

### Mot de la directrice exécutive 2

Cybergouvernement – Une part d'ancien, une part de nouveau, une part d'emprunt...

### Le coin du livre 3

### Capsules des réseaux 4

### Aide mémoire

### L'abc de la nouvelle économie 6

### Activités à venir 7

### Chroniqueur d'un réseau 8

Fonctionner dans une économie axée sur le savoir : Des pistes d'action

### Regards vers l'avenir 10

L'informatique communautaire

### Témoins 12

La propriété étrangère au Canada : une crainte justifiée?

### Chroniqueur d'un réseau 14

L'économie et la société axées sur le savoir : défis pour les individus et les décideurs

### Chroniqueur invité 16

Faire du Canada un centre d'excellence mondial en commerce électronique

### Liens canadiens 18

### Dans le Web 19

### Témoins 20

Écart de productivité manufacturière entre le Canada et les États-Unis

### Programme de recherche 22

Les familles, les marchés du travail et le bien-être des enfants

### Regards sur l'extérieur 24

Une politique nationale... pour les kiwis

### Boîte à outils 26

Créer des liens entre le savoir et la pratique à DRHC.

### Le saviez-vous... 28

## Bienvenue!

Vous trouverez dans le présent numéro des articles concernant les résultats des recherches effectuées sur la société et l'économie axées sur le savoir (SEAS), y compris le commerce électronique, le fossé électronique et l'informatique communautaire. À quel point l'économie et la société axées sur le savoir exis-

tent-elles? Les faits sont évidents. Pour plusieurs, le courrier électronique est passé de la nouveauté à la nécessité et est maintenant aussi important que le téléphone. Les adresses de sites Web et de courriel sont aujourd'hui chose courante (ce numéro en donne plus d'une trentaine). Certes, il existe des faits tendant à prouver le contraire, mais on ne s'aventure pas trop en con-

cluant que l'économie et la société axées sur le savoir sont passées du virtuel au réel.

Bon nombre des travaux signalés dans ce numéro ont été entrepris dans le cadre du projet SEAS du Projet de recherche sur les politiques. Pour de plus amples renseignements sur le projet, veuillez contacter Bob Kunimoto, au (613) 943-2401 ou à [b.kunimoto@prs-srp.gc.ca](mailto:b.kunimoto@prs-srp.gc.ca).

## La croisée des chemins neuf ans plus tard

« En l'an 2000, le plus grand défi résidera au sein même des entreprises canadiennes. Celles-ci ont accompli certains progrès dans l'amélioration de leurs activités et de leur stratégie par rapport à nos recommandations, mais les défauts qui restent éclipsent leurs améliorations. [...] Le rapport de 1999 sur la compétitivité mondiale classe les activités et la stratégie des entreprises canadiennes au douzième rang dans le monde, soit bien en deçà de la position du Canada dans le contexte micro-économique pour les affaires.

On note par-dessus tout, parmi les questions portant sur les activités et la stratégie des entreprises, le classement du Canada en 21<sup>e</sup> place en ce qui touche la nature de l'avantage concurrentiel. [...] Cette question avait le rapport le plus profond avec le PIB par habitant. De même, les

places obtenues par le Canada aux postes de la capacité d'innovation (20<sup>e</sup>), de la conception des produits (19<sup>e</sup>), de la présence dans la chaîne des valeurs (17<sup>e</sup>), du contrôle de la distribution internationale (15<sup>e</sup>) et du degré d'utilisation des marques de commerce (14<sup>e</sup>) sont toutes décevantes. [...] **Le paradoxe apparent entre l'impressionnant revirement macroéconomique et la baisse de la prospérité relative s'explique essentiellement par une faiblesse de stratégie. Dans l'ensemble, le Canada a cherché à reproduire, et non pas à se distinguer.** » [Traduction]

Porter, Michael et Roger Martin. *Canadian Competitiveness: Nine Years After the Crossroads*, communication présentée à la conférence du Centre d'étude des niveaux de vie sur l'écart entre le Canada et les États-Unis en matière de productivité manufacturière, le 22 janvier 2000, p. 16, 18 et 20. <http://www.csls.ca>

## Reflexion

« Un des grands mythes de l'ère du savoir est l'idée que la technologie suscitera la collaboration. » [Traduction]

Brook Manville,  
ancien chef du service  
de l'information,  
McKinsey & Co.

## Dans le prochain numéro!

Le 49<sup>e</sup> parallèle est un produit de l'imagination, une réalité concrète et une barrière semi-perméable, peut-être en érosion. Le prochain numéro du bulletin *Horizons* se penche sur toutes les facettes de notre interaction avec nos voisins du sud sous l'angle des politiques publiques (par exemple, les enjeux transfrontaliers, comparatifs et communs). Les sujets seront variés : échanges commerciaux, immigration, environnement, culture, criminalité transnationale, défense commune, entreprises multinationales, tourisme et politiques sur le marché du travail. Si vous connaissez des recherches susceptibles d'intéresser les lecteurs, veuillez contacter [a.sutherland@prs-srp.gc.ca](mailto:a.sutherland@prs-srp.gc.ca), ou appeler au 947-1956.



*Mot de la directrice exécutive*



## **Cybergouvernement – Une part d'ancien, une part de nouveau, une part d'emprunt...**

À la séance plénière de clôture de la conférence nationale de recherche sur les politiques, *Analyse des tendances*, en novembre 1999, **Hugh Segal** (Institut de recherche en politiques publiques) a soutenu que le transfert d'idées, de concepts et de cadres de politiques d'un domaine à un autre est souvent une riche source de nouvelles approches et perspectives (voir *Horizons – Édition du soir*, volume 2, numéro 5b). De tels échanges sont un facteur essentiel de progrès. L'histoire des idées regorge d'exemples d'embâcles, d'impasses et

développement d'infrastructures. Les chemins de fer nationaux et le système d'instruction publique sont de parfaits exemples du développement d'une société par le biais d'infrastructures. Des projets d'infrastructures subséquents ont mis à contribution et consolidé ce patrimoine, notamment la création de la Société Radio-Canada en 1936 et le déploiement du premier satellite au monde destiné aux communications intérieures, *Alouette I*, en 1962.

À cette liste d'innovations du secteur public s'ajoute *Un Canada*

cial pour la société canadienne. Selon le rapport *Pour une progression rapide : Comment faire du Canada un leader dans l'économie sur Internet*, issu des travaux de la Table ronde sur les possibilités des affaires électroniques canadiennes, les résultats laissent croire que le Canada est en bonne position pour prospérer dans l'économie et la société axées sur le savoir qui sont en train d'émerger.

Mais l'élaboration des politiques dans le SEAS ne doit pas être uniquement axée sur l'avenir. Les concepts, idées et méthodes des technologies de l'information et des communications (TIC) devraient également nous aider à repenser nos approches actuelles en matière de politiques publiques. Dans des mots d'introduction précédents, nous avons abordé le rôle de la gestion de la connaissance (volume 1, numéro 2) et des réseaux (volume 2, numéro 6). Les TIC redéfinissent les règles, les stratégies et les créneaux du monde des affaires tout comme elles recomposent le Fortune 500. Bien sûr, il y a des choses qui ne changent pas même en période de changement. Mais il serait surprenant que les concepts des affaires électroniques – suppression des intermédiaires, apprentissage distribué, courtiers-fournisseurs, portails, rassemblements virtuels, etc. – ainsi que les approches entrepreneuriales touchant le risque, l'innovation, la gestion des stocks, le service à la clientèle et les travailleurs du savoir, n'aient aucune application en politiques publiques. Le défi consiste à revoir nos modes de pensée traditionnels et à trouver des solutions là où il n'y a pas encore de problèmes.

***...il serait surprenant que les concepts des affaires électroniques – suppression des intermédiaires, apprentissage distribué, courtiers-fournisseurs, portails, rassemblements virtuels, etc. – ainsi que les approches entrepreneuriales touchant le risque, l'innovation, la gestion des stocks, le service à la clientèle et les travailleurs du savoir, n'aient aucune application en politiques publiques. Le défi consiste à revoir nos modes de pensée traditionnels et à trouver des solutions là où il n'y a pas encore de problèmes.***

de barrières qui ont été surmontés par une réflexion parallèle inspirée, et même la redécouverte de concepts et d'idées connus depuis longtemps et leur transposition à de nouveaux contextes.

En quoi cela touche-t-il la société et l'économie axées sur le savoir (SEAS)? Jusqu'à ce jour, le Canada a bénéficié d'une longue tradition d'approches visionnaires dans le

*branché*, un éventail d'initiatives ayant pour objet de raccorder à Internet toutes les bibliothèques et écoles publiques du pays — un projet mené à terme en mars 1999 (la prochaine étape est de brancher toutes les salles de classe, d'ici mars 2001). Il semble que les responsables des politiques au Canada aient la profonde conviction que le développement d'infrastructures tournées vers l'avenir, même s'il est insuffisant en soi, est un actif cru-

*Suite à la page 3*



## Le coin du livre

### Suite de la page 2

En fait, le Programme d'accès communautaire d'Industrie Canada, la stratégie de marquage du Canada à l'échelle du gouvernement et la Diversification des modes de prestation des services du Secrétariat du Conseil du Trésor illustrent bien l'enrichissement que peuvent apporter les modèles et concepts du secteur privé aux défis du secteur public. Mais cet apport doit atteindre des proportions beaucoup plus vastes. Par exemple, un récent sondage mené par Erin Research Inc. pour le Centre canadien de gestion a mesuré l'évolution des attentes dans le domaine du service à la clientèle. Selon 87 % des répondants, deux semaines constituent un délai raisonnable entre l'envoi d'une lettre au gouvernement et la réception d'une réponse. Par courriel, le délai jugé raisonnable par 90 % des répondants est de quatre heures. Pas facile de s'y conformer sur la voie pavée d'obstacles de la hiérarchie gouvernementale.

Malgré ses imperfections, le monde électronique d'aujourd'hui semble intrinsèquement horizontal, dynamique et riche en nouvelles idées. Des politiques publiques efficaces devraient posséder ces mêmes attributs.

Laura A. Chapman  
 Directrice exécutive  
 Secrétariat de la recherche  
 sur les politiques

## Les diplômés en sciences humaines valent toujours leur pesant d'or

« Au lieu d'être évalués par la loupe du technicisme (c.-à-d., selon le point de vue *a priori* que dans un monde de haute technologie les ressources en matière d'éducation devraient être réorientées vers la formation de techniciens), les programmes d'éducation devraient l'être en fonction de leur contribution au développement économique. [...] **Les données empiriques examinées dans la présente étude révèlent que la demande de diplômés en sciences humaines augmente rapidement, que ces diplômés ont des traitements élevés et que le taux de rendement par rapport aux ressources investies dans leur éducation est aussi élevé que celui des diplômés en sciences et en génie.** Ces résultats signifient que l'éducation en sciences humaines accroît la productivité au Canada.

L'éducation en sciences humaines répond aux besoins de l'économie canadienne parce que l'utilisation répandue des ordinateurs et des technologies de l'information a révolutionné l'organisation des entreprises et des bureaucraties gouvernementales. **Les organisations « nouveau style » préfèrent les travailleurs qui peuvent établir des liens entre les modèles et les situations réelles, qui travaillent bien avec d'autres membres de l'équipe de gestion ou avec les clients, et qui peuvent parler et écrire efficacement.** Ces compétences se développent dans les programmes de sciences humaines. Le technicisme, qui se concentre sur la production de nouvelles technologies et sur les rouages de leur fonctionnement, passe à côté de la révolution organisationnelle qui accompagne l'adoption de nouvelles technologies. » [Traduction]

Allen, Robert C. *L'éducation et la révolution technologique : Le rôle des sciences humaines dans l'économie du savoir*. Novembre 1999, p. 1-2. Voir : <http://www.sshrc.ca/francais/nouveautes/communiqués/allen99.html>.

## Grappes éparses

« Même si le Canada assiste à la naissance de quelques grappes, il manque de capital de démarrage à investir dans des entreprises faisant des affaires électroniques. **Le bassin de capital de risque est plus petit au Canada qu'il ne l'est aux États-Unis parce que les investisseurs institutionnels sont moins nombreux, que les transactions portent sur des montants moins importants et que le marché du capital de risque est dominé par des fonds gouvernementaux et des fonds issus de mesures d'incitation gouvernementales qui n'ont accès qu'à une participation limitée dans les entreprises dans lesquelles ils investissent.** Les liens entre les universités, les entreprises et les milieux financiers sont généralement plus faibles et moins fréquents au Canada qu'aux États-Unis, et les liens qui existent sont souvent trop ténus pour favoriser la création rapide de nouvelles entreprises. Et même si on trouve au Canada quelques entreprises d'attache bien établies dans le secteur des technologies de pointe, la plupart des régions géographiques ne disposent pas de la masse critique nécessaire pour donner naissance à beaucoup d'entreprises satellites. » [Traduction]

Rapport de la Table ronde sur les possibilités des affaires électroniques canadiennes. *Pour une progression rapide : Comment faire du Canada un leader dans l'économie sur Internet*. The Boston Consulting Group (Canada), janvier 2000, p. 7.

## Capsules des réseaux

### Croissance *L'énigme de la productivité*

« À long terme, notre niveau de vie dépendra de notre performance au chapitre de la productivité. À l'heure actuelle, le Canada accuse un retard de 15 p. 100 par rapport aux États-Unis. Cet écart explique plus de 80 p. 100 de la différence de revenu par habitant entre nos deux pays. S'il est vrai que tous les États membres du G-7 enregistrent un taux de productivité inférieur à celui des États-Unis, le Canada est le seul qui ne comble pas ce fossé. C'est ainsi qu'en vingt ans, il est tombé du deuxième rang du G-7 en 1976, derrière les États-Unis, au cinquième rang. [...] **Il est toutefois généralement reconnu que le commerce, l'investissement et la formation du capital humain sont les principaux moteurs de la croissance de la productivité, dans un contexte global où l'innovation crée les conditions favorables à la croissance.** [...] Afin de relever le défi de la productivité, il ne suffit pas de comprendre les moteurs économiques. Il faut aussi adopter une perspective plus large, aux multiples facettes, aussi bien économiques que sociales et environnementales. »

Sulzenko, Andrei et James Kalwarowsky. « A Policy Challenge for a Higher Standard of Living ». *Isuma*, vol. 1, no 1, printemps 2000, p. 125 et 129.

### Développement humain *La course contre la montre*

« Ceux qui ont le plus de responsabilités sont également ceux qui ont tendance à faire les plus longues journées. **La course contre la montre en 1998 était le plus difficile chez les personnes âgées de 25 à 44 et qui étaient employées à plein temps, mariées et qui avaient des enfants.** Dans l'ensemble, les hommes de ce groupe faisaient, en moyenne, 48,6 heures par semaine de travail rémunéré et d'activités liées au travail, et les femmes en faisaient 38,8. C'est 2,0 heures de plus par semaine qu'en 1992, tant pour les hommes que pour les femmes.

Pour plusieurs personnes de ce groupe, l'augmentation du travail rémunéré n'a pas réduit le travail non rémunéré. Elles ont fait environ une demi-heure de plus par semaine de travail non rémunéré qu'en 1992. Les hommes ont fait 22,8 heures par semaine de travail non rémunéré, et les femmes en ont fait 34,4. Le travail non rémunéré comprend les travaux ménagers, les soins aux enfants, le magasinage, l'entraide, le bénévolat et les activités communautaires. »

Statistique Canada. *Aperçu sur l'emploi du temps des Canadiens en 1998* (no de cat. 12F0080XIE, publication gratuite) à l'adresse [www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub.cgi](http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub.cgi).

### Capsule SEAS *Le nouveau marché du savoir*

« Le commerce électronique est à la révolution de l'information ce que le chemin de fer a été à la révolution industrielle : un phénomène parfaitement nouveau, sans précédent et tout à fait inattendu. Tout comme le chemin de fer il y a cent soixante-dix ans, le commerce électronique est en train de créer à lui seul une prospérité nouvelle entraînant des changements rapides sur le plan économique, social et politique. Dans la nouvelle réalité forgée en même temps que le chemin de fer, l'homme avait conquis la distance. Dans la réalité virtuelle du commerce électronique, l'homme a supprimé la distance. Il n'existe qu'une seule économie, qu'un seul marché. [...] **Aux États-Unis, le commerce électronique qui connaît la plus forte croissance s'inscrit dans un domaine où, jusqu'à maintenant, le « commerce » n'existait pas : le marché de l'emploi pour les professionnels et les**

**gestionnaires. Près de la moitié des grandes sociétés dans le monde recrutent leur personnel par le biais du Web, et quelque 2,5 millions de gestionnaires et de professionnels (dont les deux tiers ne sont ni ingénieurs ni spécialistes en informatique) affichent leur curriculum vitae sur l'Internet et répondent à des offres d'emploi par celui-ci. Il s'agit d'un tout nouveau marché.**

La survie des nouvelles industries axées sur le savoir dépendra de leur capacité à attirer, à conserver et à motiver les travailleurs du savoir. Lorsque cet objectif ne pourra plus être atteint par des incitatifs monétaires, les entreprises devront leur offrir la reconnaissance sociale et un pouvoir social accru.» [Traduction]

Drucker, Peter F. « Beyond the Information Revolution ». *Atlantic Monthly*, octobre 1999, p. 47-57.

## Défis et possibilités de la mondialisation

### Formation des travailleurs adultes dans les pays de l'OCDE

La transition en cours vers l'économie axée sur le savoir souligne l'importance d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Si une formation solide initiale est une base essentielle, l'apprentissage se poursuit tout au long de la vie active et les systèmes de développement des compétences doivent s'apprécier au regard de l'efficacité avec laquelle ils concourent à la réalisation de l'objectif de l'apprentissage la vie durant. Dans son édition 1999 des *Perspectives de l'emploi*, l'OCDE consacre un chapitre à la revue des principaux types de politiques actuellement utilisées dans les pays développés pour encourager la formation continue des adultes, et rassemble des données sur les conséquences des différences entre les pays en matière de formation.

Il existe des différences notables entre les structures de formation des pays de l'OCDE, l'offre de formation continue structurée étant relativement importante en Suède, au Royaume-Uni et aux États-Unis, et relativement faible dans des pays comme la Belgique et l'Allemagne. Au Canada, selon les données de *l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes* de 1994-1995, le taux de participation à des cours de formation liés à l'emploi est sensiblement le même que la moyenne pour l'ensemble

des pays de l'OCDE. Pendant cette période, environ 38 % des Canadiens ont participé à des cours de formation.

Les pays à forte intensité de formation ont tendance à être très performants dans les secteurs de haute technologie, et la productivité et les salaires y sont supérieurs à la moyenne. **Dans chaque pays, ce sont les travailleurs qui ont déjà le plus haut niveau de qualification qui tendent à bénéficier d'une formation complémentaire (plusieurs observateurs parlent de « formation des plus instruits »), ce qui risque de marginaliser certains groupes de travailleurs.** L'OCDE conclut en disant qu'il faut donner la priorité aux politiques destinées à encourager l'investissement dans la formation des travailleurs qui, en règle générale, n'ont que peu accès à la formation. [Traduction]

Adaptation d'un extrait du Bulletin d'information 1999 de l'OCDE sur l'emploi et les affaires sociales. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir le chapitre 3 des *Perspectives de l'emploi*, juin 1999, OCDE, Paris (Librairie de l'OCDE en ligne : [www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)).

## Cohésion sociale

### Les voies de l'avenir

« Compte tenu de l'incertitude qui entoure les nouveaux médias, l'auteur suggère trois pistes révolutionnaires pour l'infrastructure : l'émergence de **banlieues du savoir** et de **cités du savoir** par contraste avec les connotations idéalistes associées aux sociétés du savoir; **les nouveaux médias en tant qu'auxiliaires des anciens médias**; et une stratégie qui vise à **élargir la gamme des services universels et les libertés des médias** pour le plus grand nombre et en vertu de laquelle le RNIS est la pierre angulaire du réseau public fixe des télécommunications. » [Traduction]

Winseck, Dwayne. « Abstract: The Quest for Information Highways and Media Reconvergence in Canada ». *Info*, vol. 1, no 6, décembre 1999.

## Le coin du livre



### La bonne gouvernance à l'ère cybernétique

« **La multiplicité des approches à l'égard de la réglementation du cybercommerce pourrait être source de friction et nuire tant aux entreprises qu'aux consommateurs.** [...] il importe d'établir un cadre commun pour aider tous les intervenants à assurer une bonne gouvernance à l'ère du savoir. D'un point de vue juridique, et principalement européen, [...] l'essence de la bonne gouvernance [...] tourne autour de la souveraineté, de la régulation des marchés, de la sauvegarde de l'accès et de la concurrence, des principes généraux et particuliers de la gouvernance, des goulots d'étranglement et de l'autorégulation coopérative. » [Traduction]

Grewlich, Klaus W. « Abstract: Good Governance in the Age of Cyberspace ». *Info*, vol. 1, no 3, juin 1999.



## Aide-mémoire

### L'ABC DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE

Vous sentez-vous l'intellect impuissant face à cette terminologie créée de toute pièce dont on se sert pour parler de la nouvelle économie, une économie où la loi de Moore a supplanté celle de l'offre et de la demande ? Passez en tête du peloton et étonnez vos collègues par votre facilité à utiliser le nouveau jargon économique. Parrainé par Andersen Consulting, le site <http://hotwired.lycos.com/special/ene/> propose des définitions simples qui vous aideront à démystifier bon nombre de termes liés à l'exploitations des données. En voici deux.

### EXPLOITATION DES DONNÉES — Faire fructifier l'information par l'extraction

Grâce aux ordinateurs ultrarapides, au coût minime de l'archivage et à la qualité croissante de l'information, il devient de plus en plus aisé d'obtenir des renseignements utiles, qu'il s'agisse d'habitudes de consommation ou d'antécédents en matière de crédit. Pour les spécialistes du marketing, de telles informations peuvent valoir leur pesant d'or.

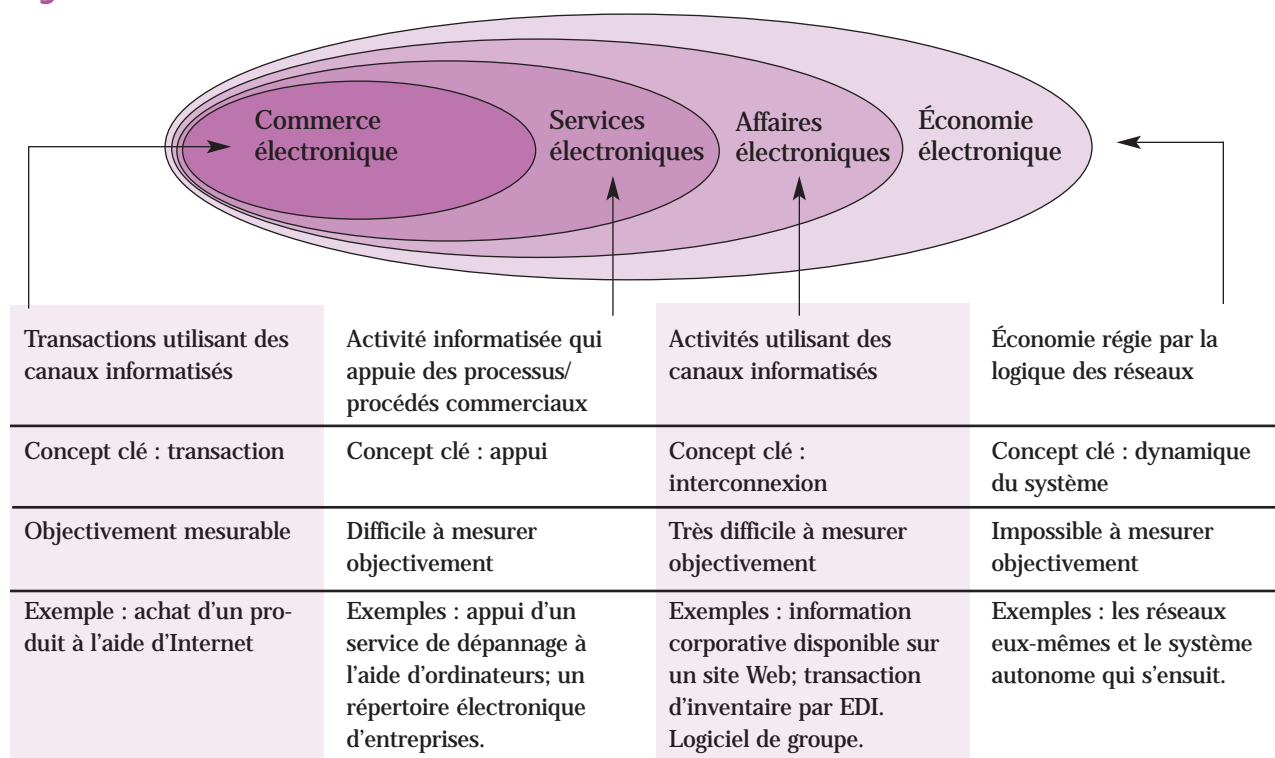
De nos jours, plus de 95 % des entreprises américaines exploitent les données — souvent de simples listes de

publipostage — d'une façon ou d'une autre, mais de plus en plus, elles ont recours à des instruments beaucoup plus sophistiqués tels que les profils psychographiques de clients potentiels, ce qui fait trembler les défenseurs du droit à la vie privée. La table est donc mise pour un grand débat politique : à qui appartiennent les données?

### ADHOCRATIE — Organisation non structurée

Depuis longtemps, les entreprises de création — studios de cinéma et agences de publicité par exemple — ont recours à des « adhocraties » pour produire de façon soutenue des biens particuliers. Les adhocraties sont à l'image des bureaucraties qui ont fait fructifier la plupart des organisations industrielles. Au lieu d'adhérer à des règlements rigides, elles se fondent sur des objectifs communs et évolutifs. Les jeunes entreprises qui fabriquent des logiciels en sont un bon exemple : elles privilégient un style de gestion où tout le monde fait ce qu'il y a à faire plutôt que de s'en tenir à des tâches bien arrêtées. Les réseaux informatiques favorisent l'adhocratie, car ils permettent aux gens d'échanger l'information en tout temps et de se coordonner de manière informelle.

## Cybermonde et monde des affaires



Source : Statistique Canada. *Une vérification de la réalité pour définir le commerce électronique*, 1999. No de catalogue 88F0006XIB-99006.

Activités à venir



DATE	ACTIVITÉS
Printemps 2000	<p><b><i>Demande de communications en vue de la Conférence nationale de recherche sur les politiques (2000)</i></b></p> <p>La conférence et le dîner de remise des prix de 1999 a attiré près de 1 000 personnes et 130 conférenciers intéressés par la recherche sur les politiques. Le thème de la conférence de cette année est « Le Canada à l'heure de la mondialisation », le Secrétariat de la recherche sur les politiques vous invite à soumettre vos travaux de recherche au Comité chargé du programme de la conférence. Surveillez le site Web du Projet de la recherche sur les politiques (PRP). Nous y annoncerons les détails dès qu'ils seront confirmés.  <a href="http://recherchepolitique.gc.ca">http://recherchepolitique.gc.ca</a></p>
4 mai	<p><b><i>La justice réparatrice et la cohésion sociale</i></b></p> <p>Le deuxième atelier trimestriel sur la cohésion sociale aura lieu à Justice Canada, au 284, rue Wellington, pièce 6015 ouest, le 4 mai de 13h30 à 16h30. La séance se penchera sur le concept et le potentiel de la justice réparatrice. Quels sont les éléments au dossier? Dans quelles circonstances est-elle appropriée? Pour plus de renseignements, veuillez contacter Valerie Howe à <a href="mailto:Valerie.howe@justice.gc.ca">Valerie.howe@justice.gc.ca</a>, ou appeler au (613) 957-9597.</p>
18 mai	<p><b><i>« La technologie dans une société planétaire : les enjeux pour le Canada »</i></b></p> <p>Le Secrétariat de la recherche sur les politiques organise une session spéciale dans le cadre du Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) dont le thème est « <i>La technologie dans une société planétaire : les enjeux pour le Canada</i> ». La session aura lieu le 18 mai, 14h00 à 16h00, dans la salle 3240 du Pavillon Jean-Brillant à l'Université de Montréal. La session traitera des questions suivantes : l'autoroute de l'information et les répercussions pour les politiques linguistiques et culturelles ; la vie privée et la confidentialité des renseignements transmis sur Internet ; et l'accessibilité aux nouvelles technologies de l'information et la participation des citoyens. Si vous désirez vous inscrire ou obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec Patrick Morin au (613) 943-3912 ou à <a href="mailto:p.morin@prs-srp.gc.ca">p.morin@prs-srp.gc.ca</a>.</p>
24 au 31 mai	<p><b><i>Congrès des sciences sociales et humaines</i></b></p> <p>Plus de 70 sociétés savantes et associations se réunissent annuellement à l'occasion de ce congrès, donnant ainsi aux chercheurs la chance de faire connaître leurs idées et d'établir des réseaux très utiles avec des gens qui partagent leur pensée et d'autres qui la partagent moins. Le congrès offrira également le plus grand salon du livre dans ce domaine, alors que 150 presses universitaires y seront représentées. Cette année, c'est l'Université de l'Alberta, à Edmonton, qui en est l'hôte. Pour de plus amples informations, rendez-vous à l'adresse suivante : <a href="http://www.hssfc.ca/Cong/CongressInfoFr.html">http://www.hssfc.ca/Cong/CongressInfoFr.html</a>.</p>
1 et 2 juin	<p><b><i>« Les familles, les marchés du travail et le bien-être des enfants »</i></b></p> <p>À l'occasion de cette conférence organisée conjointement par le Forum canadien de recherche sur la situation d'emploi et Statistique Canada, avec l'appui du Secrétariat de recherche sur les politiques, de Développement des ressources humaines Canada et de Condition féminine Canada, les participants examineront les liens et les interactions entre familles, marchés du travail et politiques gouvernementales, principalement au regard du bien-être des enfants.</p> <p>La conférence aura lieu sur le campus de l'Université de la Colombie-Britannique, à Vancouver, et s'inscrit dans le cadre des réunions de l'Association canadienne d'économique. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec Miles Corak au (613) 951-9047 ou à <a href="mailto:miles.corak@statcan.ca">miles.corak@statcan.ca</a>, ou avec Jane Friesen au (604) 291-3403 ou à <a href="mailto:friesen@sfu.ca">friesen@sfu.ca</a>, ou encore visitez le site <a href="http://cerf.mcmaster.ca">http://cerf.mcmaster.ca</a> Trousse d'inscription également disponible à <a href="http://economics.ca/2000">http://economics.ca/2000</a>.</p>
26 et 28 juin	<p><b><i>« La frontière Canada-Etats-Unis : une réalité changeante »</i></b></p> <p>Les participants à cette conférence parrainée par le Gouvernement du Canada examineront diverses questions sous l'angle politique et disciplinaire, notamment les enjeux transfrontaliers, le commerce électronique, la culture, l'environnement et la sécurité. La conférence aura lieu à l'hôtel Four Seasons de Vancouver, et sera précédée par une journée de cours et d'ateliers sur les données organisés par Statistique Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec Roger Roberge au (613) 943-8412 ou à <a href="mailto:r.roberge@prs-srp.gc.ca">r.roberge@prs-srp.gc.ca</a>, ou encore consultez le site Web du PRP à <a href="http://recherchepolitique.gc.ca">http://recherchepolitique.gc.ca</a>.</p>



## Chroniqueur d'un réseau



# Fonctionner dans une économie axée sur le savoir : Des pistes d'action

À quels enjeux sont confrontés les décideurs dans une ère de croissance axée sur le savoir? L'évolution du Canada dans l'économie axée sur le savoir se mesure à plusieurs signes : importance accrue de la connaissance dans les diverses professions et industries, utilisation croissante des technologies de l'information et des communications (TIC) et rôle grandissant de l'innovation dans les produits et procédés. Le poids accru de la connaissance dans le processus de production est attribuable à trois phénomènes interdépendants, soit la mondialisation, la révolution de l'information, et l'augmentation des investissements immatériels (recherche et développement, logiciels et dépenses publiques en éducation).

Les entreprises canadiennes font face à l'énorme défi de réussir dans un environnement où la concurrence est de plus en plus une « course à l'innovation ». Bien qu'il n'existe pas de mesures directes de la progression et de l'utilisation des connaissances, des indicateurs comme la proportion des dépenses de R et D, les dépôts de brevets et les taux d'adoption des technologies laissent entrevoir d'importantes lacunes dans la capacité innovatrice des entreprises canadiennes. Selon un indice général de capacité innovatrice mis au point par Michael Porter, le Canada n'était que neuvième sur 17 pays de l'OCDE en 1995. Néanmoins, d'après une étude réalisée pour la Conférence sur l'économie axée sur le savoir, de nombreuses petites entreprises se classent parmi les premières dans certains aspects de l'évolution technologique. Bien que notre compréhension soit incomplète, la position décevante du Canada à l'égard de plusieurs indices importants de capacité innovatrice amène à se demander quelles

politiques additionnelles pourraient être adoptées pour réunir les conditions de l'innovation et d'une croissance axée sur le savoir.

### **POLITIQUES EN MATIÈRE D'INNOVATION ET DE TECHNOLOGIE**

Les mesures qui exposent les lacunes dans la capacité innovatrice du Canada soulèvent des questions quant à la pertinence des politiques gouvernementales visant (i) à promou-

disponibles ne permettent pas de conclure que le soutien de la R et D actuellement offert aux entreprises par les lois sur la PI et le régime de crédits d'impôt du Canada est inadéquat. Ensemble, le crédit d'impôt fédéral pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS et DE) et les incitations fiscales des provinces offrent au Canada un degré de soutien de la R et D considérablement supérieur à celui de tous les autres pays de

---

*Les entreprises canadiennes font face à l'énorme défi de réussir dans un environnement où la concurrence est de plus en plus une « course à l'innovation ». Bien qu'il n'existe pas de mesures directes de la progression et de l'utilisation des connaissances, des indicateurs comme la proportion des dépenses de R et D, les dépôts de brevets et les taux d'adoption des technologies laissent entrevoir d'importantes lacunes dans la capacité innovatrice des entreprises canadiennes.*

---

voir la R et D et (ii) à soutenir le fonctionnement du système national d'innovation du pays.

En ce qui touche le soutien de la R et D, trois conclusions générales se dégagent des exposés de la conférence du mont Tremblant et d'autres études. Premièrement, il est souhaitable que les gouvernements utilisent un éventail d'outils (p. ex. lois sur la propriété intellectuelle (PI), crédits d'impôt, subventions) pour promouvoir la R et D. Avec des outils variés, le gouvernement peut mieux adapter sa réponse aux diverses sources potentielles d'échec et aux différents contextes de l'industrie. Deuxièmement, les données

l'OCDE. Troisièmement, l'expérience démontre l'avantage des programmes à caractère général pour le soutien de la R et D dans le secteur privé, et la nécessité pour le gouvernement d'envisager avec grande prudence des programmes ciblant des technologies ou des domaines de recherche particuliers. L'OCDE et l'examen récent de la politique scientifique et technologique du gouvernement fédéral invitent plutôt à mettre l'accent sur l'amélioration des systèmes d'innovation nationaux, notamment les voies de circulation de l'information entre les chercheurs universitaires et l'industrie.

*Suite à la page 9*



*Suite de la page 8*

Une conclusion clé des exposés de la conférence était que les politiques futures devraient viser à promouvoir la participation du Canada aux réseaux d'innovation internationaux et à aider les entreprises à se transformer en « organisations apprenantes ». Les gouvernements, toutefois, doivent veiller à ce que les ententes avec des organisations du secteur privé ne restreignent pas l'accès à la recherche financée par l'État.

### **CADRES DE POLITIQUES**

Comment les gouvernements peuvent-ils aider à créer un climat d'affaires favorable à la croissance d'entreprises compétitives axées sur le savoir? De plus en plus d'éléments semblent indiquer que la capacité de réaction d'une économie aux signaux du marché et son aptitude à déplacer efficacement les ressources des entreprises les moins productives aux entreprises les plus productives au sein d'une industrie, et des utilisations de valeur moins élevée à celles de valeur plus élevée, sont d'importants déterminants de la performance économique. Bon nombre des principaux obstacles à l'adaptation et au changement ont été le résultat de politiques industrielles inadéquates ou mal conçues.

La conférence du mont Tremblant a cerné trois déterminants clés de l'innovation en affaires : l'ouverture, l'investissement de capitaux et le développement des ressources humaines. Bien qu'il soit difficile d'établir un cadre cohérent pour tous ces facteurs, la politique canadienne a été d'une grande aide dans des domaines comme l'expansion des débouchés pour le commerce et l'investissement. Certains enjeux, toutefois, méritent une plus grande attention. Premièrement, les politiques gouvernementales, notamment la croissance explosive de la dette publique dans les années 1980 et au

début des années 1990, ont contribué au faible taux d'investissement du Canada en machinerie et équipement par rapport aux États-Unis. Par ailleurs, bien que le Canada ait franchi de grands pas vers l'élargissement de l'accès à l'éducation post-secondaire, il tire de l'arrière sur d'autres pays industrialisés dans le déploiement d'une infrastructure de formation. Il faut également accomplir davantage pour favoriser la formation des travailleurs, notamment le perfectionnement au sein des entreprises.

Deuxièmement, il importe de mieux comprendre la capacité de l'économie de réaffecter les ressources des activités les moins productives aux activités les plus productives. Depuis quelques décennies, des progrès considérables ont été accomplis vers l'élimination de la réglementation et des subventions gouvernementales qui entravent et perturbent l'attribution des ressources. Les obstacles au changement liés aux politiques ont été abaissés à mesure que les gouvernements se sont détournés des subventions et des « sauvetages » d'entreprises déficitaires. Les entreprises ne peuvent plus retarder des redressements nécessaires en misant sur le fait que l'État leur viendra en aide. En raison de la nonneutralité de la fiscalité des entreprises au Canada, comme l'a souligné le comité Mintz, les taux d'imposition ont un impact important sur les décisions d'investissement des entreprises. En outre, des lacunes dans la législation sur la régie d'entreprise et la réglementation des marchés de capitaux au Canada influent sur le fonctionnement des marchés dans le domaine des acquisitions d'entreprises et du capital de risque.

Troisièmement, le cadre de politiques devrait aider les entreprises à saisir les occasions que leur offrent

les TIC et à participer à la croissance de l'« économie virtuelle ». Toutes les économies industrielles font le maximum pour s'assurer que leurs politiques sont adaptées à la nouvelle ère de l'entreprise virtuelle. Parmi les initiatives importantes au Canada, notons la Stratégie canadienne sur le commerce électronique, introduite en septembre 1998, qui vise à clarifier les règles du marché et à instaurer la confiance dans le commerce électronique. Un des exposés de la conférence signalait qu'il demeure nécessaire d'adapter la loi sur le droit d'auteur pour l'intégrer de façon pertinente au monde de la technologie informatique. En outre, le Canada doit collaborer avec les autres pays pour établir les mécanismes nécessaires à la mise en place de politiques efficaces visant le commerce électronique international.

Un contexte macroéconomique stable, et des marchés de capitaux, de main-d'oeuvre et de produits efficaces, sont des éléments cruciaux du climat en affaires. D'autres facteurs importants, quoique difficiles à obtenir, concernent plus précisément l'innovation : des droits de propriété intellectuelle qui encouragent l'innovation et la diffusion de la technologie, et un cadre de réglementation qui favorise la concurrence et l'innovation. Comme ce survol de l'éventail de politiques d'une économie axée sur le savoir vise à montrer, un cadre de politiques innovateur et tourné vers l'avenir est une composante clé d'une économie fondée sur l'innovation.

**Surendra Gera et Serge Nadeau**  
Industrie Canada

\*Cet article s'inspire abondamment des exposés présentés à la conférence du mont Tremblant sur le thème de *Fonctionner dans une économie du savoir* tenue sous l'égide du Centre for Interuniversity Research and Analysis on Organization (CIRANO) et d'Industrie Canada en septembre 1998. Les opinions exprimées dans l'article ne reflètent pas nécessairement celles d'Industrie Canada.



Regards vers l'avenir



## L'informatique communautaire

Les Canadiens, préoccupés par la vigueur et les réalisations de leurs voisins du Sud, tendent à ne pas voir leurs propres points forts et réalisations.

Avant même que la « ligne de partage numérique » ne devienne toute une histoire aux États-Unis et que le mouvement pour « brancher la nation » ne s'agite au Royaume-Uni, les Canadiens avaient, plutôt discrètement, mais de façon soutenue et avec un degré considérable d'imagination et de créativité institutionnelle, accompli des progrès énormes dans le domaine que l'on commence à appeler l'« informatique communautaire ».

L'informatique communautaire consiste à appliquer les technologies de l'information et des communications pour faciliter les processus communautaires et la réalisation des objectifs communautaires, c'est-à-dire surmonter les « lignes de partage numériques », « brancher les coins les plus reculés d'un vaste pays (et leur fournir les moyens de se connecter) », mais par-dessus tout s'efforcer de trouver des moyens de faire en sorte que les énormes possibilités offertes par la connectivité à l'Internet aident vraiment les collectivités locales à atteindre leurs objectifs économiques, sociaux et culturels.

Sans faire beaucoup de bruit, le Canada a donné (et donne encore) au monde des normes et des exemples de la façon dont les possibilités et les avantages des nouvelles technologies (TIC) peuvent être « universalisés », c'est-à-dire mis à la disposition non seulement des personnes qui ont la chance de vivre en milieu urbain, de posséder un ordinateur personnel ou de disposer des fonds nécessaires

pour soutenir l'« habitude de l'Internet ». Il a fait cela au moyen d'initiatives et de programmes tels que les télécentres communautaires dans les régions rurales de Terre-Neuve; les Libertels d'Ottawa et de Winnipeg, les réseaux communautaires comme celui de Chebucto Suite à Hali-

fax; Rescol, le Programme d'accès communautaire (PAC), et maintenant Volnet et Net-Corps; le Centre for Community and Enterprise Networking (C\CEN) à l'île du Cap-Breton, et les Web Networks à Toronto.

Tout comme les meilleures politiques publiques du Canada dans d'autres domaines, l'approche canadienne de l'informatisation publique a été caractérisée par l'engagement en faveur de l'universalité; le souci de comprendre les besoins des défavorisés et d'y répondre; le désir d'être un producteur autant qu'un consommateur de culture; un sens pratique discret et l'absence de discours creux; le leadership du secteur public en matière de politiques, l'entrepreneuriat et la créativité. Le côté négatif est également très typiquement canadien : querelles fédérales-provinciales, rivalités intrabureaucratiques et manque de vision du secteur privé.

Dans l'ensemble, toutefois, le Canada a été et reste un chef de file mondial dans le

domaine de l'informatique communautaire. Les télécentres communautaires ont servi de modèle au réseau d'accès public à l'Internet partout en Afrique; le PAC a été imité en Australie et dans les régions rurales de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale; Chebucto Suite est le logiciel privilégié pour les réseaux communautaires partout dans le monde, et le C\CEN a été reproduit en Virginie, en Australie et en Égypte.

*Tout comme les meilleures politiques publiques du Canada dans d'autres domaines, l'approche canadienne de l'informatisation publique a été caractérisée par l'engagement en faveur de l'universalité; le souci de comprendre les besoins des défavorisés et d'y répondre; le désir d'être un producteur autant qu'un consommateur de culture; un sens pratique discret et l'absence de discours creux; le leadership du secteur public en matière de politiques, l'entrepreneuriat et la créativité. Le côté négatif est également très typiquement canadien : querelles fédérales-provinciales, rivalités intrabureaucratiques et manque de vision du secteur privé.*

Suite à la page 11

*Suite de la page 10*

L'impact énorme de l'Internet a peut-être accru les défis présentés au chapitre tant de la théorie que de la pratique de l'informatique communautaire, où les praticiens et les chercheurs canadiens sont à l'avant-garde :

- ils conçoivent des façons d'utiliser les TIC pour améliorer la qualité et le rayonnement des services publics dotés de moyens électroniques  
<http://cnbb.unb.ca>
- ils construisent et reconstruisent les ponts sur la ligne de partage numérique à mesure que les gouffres multiples du revenu, de l'éducation, du lieu et de la nationalité s'élargissent entre les parties <http://cap.ic.gc.ca/>
- ils mettent au point des modèles durables d'espace public communautaire sur l'Internet <http://vcn.bc.ca>
- ils élaborent les stratégies et les techniques voulues pour permettre au commerce électronique local de trouver des moyens de coexister, de collaborer et d'entrer en concurrence avec le commerce électronique mondial  
<http://sencen.ednet.ns.ca>  
<http://www.knet.on.ca/info.html>
- ils créent des pratiques démocratiques locales, nationales et mondiales dans un univers de civisme électronique <http://www.web.net>
- ils utilisent l'Internet pour soutenir le développement dans le tiers monde <http://www.idrc.ca/acacia/>
- ils appuient les communautés tandis qu'elles trouvent des façons d'utiliser l'Internet non seulement pour se prévaloir de la culture et de la musique mondiales, mais aussi pour y contribuer <http://www.cbmusic.com>
- ils appliquent les principes de source publique à la pratique de la gouvernance <http://www.c4ld.org>

Une théorie et une pratique de l'informatique communautaire naissent progressivement en partie d'expériences comme celle du Canada et en partie du besoin d'élaborer des approches systématiques à l'égard de certains des défis découlant de la vitesse étonnante des TIC :

- besoin d'habiliter et de renforcer les processus communautaires qui utilisent les TIC
- besoin de formation et d'utilisabilité technique
- besoin (mais difficulté) de durabilité locale
- reconnaissance du fait que l'accès en soi est insuffisant : l'objectif est ce que l'on en fait et ce que l'on peut en faire
- pouvoir extraordinaire existant à l'interface des communautés virtuelles et spatiales.

Il reste encore certaines questions. Par exemple, quel rôle les télécentres peuvent-ils jouer pour assurer

l'accès aux marginaux et aux illettrés? Comment peut-on utiliser l'Internet pour soutenir les langues minoritaires et les cultures menacées? L'Internet peut-il redonner de la vigueur aux processus languissants de la participation démocratique? Peut-il exister une économie locale au sein d'une économie mondiale soutenue par l'Internet? Ces questions découlent de la réalité de la transformation qui se produit et qui sous-tend le tapage et le brouhaha au sujet des commandes d'achat sur l'Internet et des vitesses de cliquage.

L'informatique communautaire appelle en outre un programme de recherche important visant notamment: à lier les différents outils de TIC avancés (SGIR/GPS, TCAO (travail coopératif appuyé par ordinateur) et logiciels d'intelligence artificielle dans des processus et applications communautaires (y compris concevoir des interfaces les rendant plus largement accessibles et utilisables); à comprendre les interdépendances entre les processus sociaux virtuels et ceux qui sont délimités sur le plan spatial; et à concevoir des services électroniques publics utilisables dans des domaines comme ceux de la santé, de l'apprentissage la vie durant, de l'information publique, etc. Il faut enfin établir un lien plus solide entre, d'une part, la théorie de l'informatique communautaire et la recherche sur celle-ci et, d'autre part, la pratique, les politiques et les programmes, pour les rendre mutuellement plus informatifs et plus solidaires.

Dans l'ensemble, on a la possibilité de diffuser l'expérience que l'on acquiert au Canada dans le domaine de l'informatique communautaire sur le « marché » mondial en vendant des programmes (logiciels ou bureaucratiques) et en aidant les spécialistes à traduire cette expérience dans les genres de produits électroniques capables de soutenir la concurrence sur les nouveaux marchés et même d'en créer de nouveaux. De même, le Canada doit veiller à ce que l'on prévoie, sur la scène mondiale, l'aide financière et les politiques voulues pour assurer le développement des possibilités offertes par l'informatique communautaire dans la « cybersphère mondiale », tout comme la création d'un « espace public communautaire » sur l'Internet a été encouragée et appuyée dans le « cyberspace canadien ».

**Michael Gurstein**

Professeur agrégé, gestion et technologie  
 Directeur, Centre for Community Informatics  
 The Technical University of British Columbia  
[gurstein@techbc.ca](mailto:gurstein@techbc.ca)  
<http://www.techbc.ca>



Jémoins



## La propriété étrangère au Canada : une crainte justifiée?

L'américanisation croissante et les craintes pour la souveraineté canadienne ont amené l'ancien premier ministre albertain, **Peter Lougheed**, à soulever la question de la propriété étrangère au Canada. Sa dernière incursion sur ce sujet complexe et délicat a eu lieu dans le cadre d'un séminaire organisé par le Secrétariat de la recherche sur les politiques pour le lancement d'*Isuna*, la toute nouvelle revue canadienne de la recherche sur les politiques. Un groupe d'experts réunissant **Roger Gibbins**, président-directeur général de la Canada West Foundation, et **Oryssia Lennie**, sousministre de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, a participé à l'événement qui a eu lieu le 27 janvier à la Chambre de commerce de Calgary.

La faiblesse du dollar canadien, selon Lougheed, a contribué à la vulnérabilité des entreprises canadiennes aux prises de contrôle étrangères (américaines dans 90 % des cas). Il s'inquiétait du mouvement des sièges sociaux vers le Sud et ne sousestimait pas l'importance de l'exode des cerveaux. Bien que dépourvu de solutions précises pour le moment, Lougheed s'est dit heureux de pouvoir partager ses préoccupations avec une soixantaine de représentants du secteur privé, du milieu universitaire et de la fonction publique.

Il a parlé de ses efforts antérieurs pour promouvoir un accord de libre-échange avec les États-Unis, certain qu'il s'agissait d'une approche canadienne unique au commerce international. La performance des entreprises canadiennes sur la

scène internationale a été décevante au cours des années suivantes, le Canada ayant surtout privilégié ses échanges avec les États-Unis. L'américanisation accrue, selon Lougheed, menace la souveraineté canadienne. Pour les Américains, par exemple, la culture n'est qu'une activité parmi d'autres; pour lui, culture implique souveraineté.

Donc, pourquoi s'élever maintenant contre le phénomène? M. Lougheed a expliqué que ce constat a ranimé chez lui un sentiment nationaliste et patriotique, et que l'intérêt fédéral à ce sujet semble avoir diminué. Pourtant, la convergence de plusieurs facteurs font de la propriété étrangère au Canada un sujet pertinent. Premièrement, l'expansion rapide du village planétaire n'avait pas été prévue. Les répercussions de la croissance de l'Internet, entre autres, sont immenses. Deuxièmement, le taux de change du dollar canadien par rapport à la devise américaine est demeuré contre toute attente faible, faisant des entreprises canadiennes des proies faciles. Le libre-échange, la performance sans précédent et prolongée de l'économie américaine et la proximité de celle-ci sont d'autres facteurs. La prospérité accrue du Canada pendant cette période a pu donner l'impression que la « passivité » a ses mérites.

Alors, que faire? M. Lougheed n'a pas été catégorique. Il a néanmoins donné à entendre qu'il s'agissait d'un problème complexe et à multiples facettes nécessitant une approche diversifiée. Une partie de la solution se trouve certainement dans le domaine de la fiscalité, par exemple l'élimination de l'impôt sur

les gains en capital et l'adoption de mesures pour pallier un taux de change inégal. Les dirigeants d'entreprise pourraient user de persuasion pour contrer les déménagements de sièges sociaux. Des symboles nationaux, dont une Société Radio-Canada remplissant mieux son mandat original, pourraient être consolidés. Enfin, il serait impératif d'investir dans le système d'éducation et d'inscrire l'histoire du Canada au programme de base. Il a conclu son exposé sur la métaphore bien canadienne d'une descente en toboggan : la pente est à pic, mais il y a encore moyen de freiner. Vient le moment, toutefois, où c'est impossible et, selon lui, le Canada approche dangereusement de celui-ci.

**Oryssia Lennie** a réitéré que la mondialisation rend les choses très difficiles pour les décideurs. Se fondant sur des données de l'OCDE, elle a souligné que l'investissement canadien à l'étranger augmentait en fait plus rapidement que l'investissement étranger au Canada, bien que la situation soit quelque peu différente dans le cas des États-Unis. Plusieurs facteurs (technologie, privatisation, déréglementation et ouverture accrue des marchés boursiers) ont contribué aux flux accrus de l'investissement transfrontalier. Dans les pays industrialisés, les fusions et les acquisitions ont représenté de 60 à 80 % de ces flux.


Généralement parlant, l'investissement étranger présente plusieurs avantages, par exemple, création locale d'emplois, amélioration de la productivité du travail, ainsi

*Suite à la page 13*

*Suite de la page 12*

que diverses retombées (formation, adoption de technologies, pratiques de gestion, etc.) qui sont plus difficilement mesurées. Il peut aussi avoir ses inconvénients et, entre autres, contribuer à réduire la diversité de l'activité économique et amener l'économie destinataire à se concentrer sur la production et le marketing. Il peut aussi décourager la concurrence intérieure qui est nécessaire pour être compétitif sur la scène internationale. Enfin, l'investissement étranger direct pourrait influencer les cultures.

Mme Lennie s'est demandé si à l'ère de la mondialisation, il était même possible de chercher à contenir l'investissement étranger direct. Selon elle, il faudrait établir un juste équilibre entre la protection de notre culture ou de nos racines et l'obligation de survivre dans la nouvelle réalité mondiale. Elle a conclu en citant Thomas Friedman et son livre intitulé *The Lexus and the Olive Tree*, où l'auteur compare la mondialisation



Parrainée par le Secrétariat de la recherche sur les politiques, *Isuma* (un mot inuktitut qui signifie idée ou réflexion) est la toute nouvelle revue dans le domaine au Canada. Elle s'intéresse à des dossiers horizontaux recoupant divers domaines, secteurs, ministères et gouvernements, ainsi qu'aux liens entre la recherche et l'élaboration des politiques. Le premier numéro (qui est maintenant disponible), porte notamment sur l'intégration nordaméricaine. Pour plus de renseignements, contactez Alfred Leblanc : (613) 995-3655 ou [a.Leblanc@prs-srp.gc.ca](mailto:a.Leblanc@prs-srp.gc.ca).

à un 100 mètres que l'on n'aurait jamais fini de courir.

**Roger Gibbins** a ajouté que dans le cas du Canada, la mondialisation est surtout un phénomène continental : 88 % de ses échanges se font avec les États-Unis. Les entreprises canadiennes sont à l'origine du développement économique à Calgary et en Alberta, mais il partage les craintes de Lougheed quant à propriété étrangère accrue et à un exode des entreprises vers le Sud.

Que faire pour résister au choc de la mondialisation? Il faut éviter de se regarder avec complaisance, a prévenu Gibbins, et se pencher plutôt sur les grands enjeux économiques. La réforme fiscale, par exemple, est primordiale : pas seulement le niveau d'imposition, mais aussi la manière d'imposer. En outre, la vitalité des collectivités locales a besoin d'être renforcée. Nous devons mobiliser une nouvelle génération d'élites économiques capables d'aider le Canada à se tailler une place dans l'économie mondiale.

## Le Canada à la croisée des chemins neuf ans plus tard

« On a accompli certains progrès au chapitre des conditions microéconomiques propres à assurer la prospérité, conformément aux recommandations formulées dans *Le Canada à la croisée des chemins* (1991). (...) la déréglementation a amélioré des aspects clés de l'infrastructure compétitive, comme les télécommunications et les transports, ce qui a suscité la création de facteurs spécialisés plus adaptés aux besoins. Les gouvernements ont généralement reconnu la nécessité d'appuyer les groupes qui exploitent les forces régionales et en ont fait un objectif prioritaire, au lieu de créer des zones d'industries sans assises un peu partout au Canada.

Les travaux de Porter et de Stern sur la capacité d'innovation révèlent que le Canada a amélioré le contexte pour l'activité innovatrice à plusieurs égards. Ainsi, il est passé du douzième au sixième rang en ce qui touche la suffisance du développement de la propriété intellectuelle entre 1990 et 1997, et du sixième

au quatrième rang des meilleurs pays au chapitre de l'exposition des produits manufacturés à la concurrence étrangère (les Pays-Bas étant le seul pays jugé notablement supérieur à cet égard). Enfin, le Canada se révèle très fort au chapitre des dépenses consacrées à l'éducation. Entre 1982 et 1995, il est passé au rang de chef de file mondial en ce qui concerne le pourcentage du PIB représenté par les dépenses publiques destinées à l'enseignement supérieur. De même, il est resté en première place au chapitre des dépenses consacrées à l'enseignement secondaire au cours de la même période, quoique celles-ci aient diminué en tant que pourcentage du PIB. » [Traduction]

Porter, Michael et Roger Martin. *Canadian Competitiveness: Nine Years after the Crossroads*, communication présentée à la conférence du Centre d'étude des niveaux de vie sur l'écart entre le Canada et les États-Unis en matière de productivité manufacturière, le 22 janvier 2000. <http://www.csls.ca/french.html>



## Chroniqueur d'un réseau



### L'économie et la société axées sur le savoir : défis pour les individus et les décideurs

Dans la société et l'économie axées sur le savoir, la capacité d'apprendre et d'accumuler des connaissances et des compétences devient, pour les individus, un outil indispensable d'accès à l'emploi et d'adaptation au changement et, pour une économie, une condition essentielle d'innovation et de croissance. Dans ce contexte, le défi des politiques publiques est de continuer de développer une main-d'oeuvre hautement spécialisée et capable d'adaptation.

Globalement, les recherches effectuées jusqu'ici dans le cadre du projet SEAS (société et économie axées sur le savoir) montrent que l'économie canadienne s'ajuste bien aux exigences de ce nouveau contexte. Contrairement à d'autres pays comme les États-Unis et le Royaume-Uni, le Canada n'a pas connu d'augmentation sensible de l'inégalité des revenus et des possibilités d'emploi entre les travailleurs à scolarité élevée et à faible scolarité au cours des vingt dernières années. Cette observation amène à croire que le Canada ne souffre pas d'une vaste pénurie de personnel spécialisé : l'arrivée croissante de travailleurs hautement spécialisés sur le marché semble avoir suffi à combler la demande. En fait, le Canada a largement investi dans l'éducation depuis cinquante ans et fait très bonne figure dans les comparaisons internationales relatives à la scolarisation et à la capacité moyenne de lecture et d'écriture.

Toutefois, certains groupes défavorisés risquent de plus en plus d'être exclus du marché du travail. Par exemple, les personnes de tous les groupes d'âge qui n'ont qu'une instruction primaire ou qui ont peine à lire et à écrire ont vu leur situation d'emploi se détériorer considérablement ces dernières années. Ces gens ont un accès limité aux emplois. Bon nombre n'ont même pas l'aptitude requise en lecture et écriture pour occuper de multiples emplois de spécialisation réduite. Les personnes peu spécialisées qui sont déplacées de leur emploi actuel sont moins susceptibles de répondre aux exigences d'accès aux

nouveaux emplois et courent donc le risque d'être exclues du marché du travail. Les recherches montrent également que les personnes peu spécialisées sont moins enclines à suivre des programmes de perfectionnement et de formation, ce qui accroît d'autant leur risque d'exclusion à long terme.

*...avec la montée du travail autonome, de plus en plus de travailleurs doivent maintenant s'en remettre à leurs propres moyens et motivations pour accroître leurs compétences. Diverses mesures d'appui pourraient être envisagées : meilleurs véhicules et mécanismes financiers, meilleurs outils d'information et de décision, mise en place de systèmes plus efficaces pour la reconnaissance et la transférabilité des compétences, et mesures aidant les gens à trouver du temps pour parfaire leur formation.*

La combinaison d'une scolarité élevée et de faibles capacités de lecture et d'écriture chez une importante proportion des adultes soulève des préoccupations quant à la qualité de l'instruction initiale au Canada. Un autre sujet d'inquiétude croissante est le niveau de l'abandon scolaire au secondaire, qui doit être réduit pour améliorer à long terme les résultats de l'accès au marché du travail.

Bien sûr, le système d'éducation ne porte pas à lui seul toute la responsabilité. Des

observations laissent croire que de nombreuses personnes peu spécialisées ne travaillent pas dans des milieux suffisamment « alphabétisés » pour avoir l'occasion d'améliorer, ou même de simplement maintenir, leurs compétences existantes. Une partie de la solution pourrait donc consister à favoriser la création d'emplois et de lieux de travail plus exigeants en termes de capacités de lecture et d'écriture.

L'apprentissage la vie durant est essentiel pour atteindre à la fois les objectifs de croissance et d'équité. Les mesures et incitatifs qui aideront les gens à investir dans leur capital humain individuel seront importantes, dans un contexte où le réaménagement du travail et l'évolution des profils d'activité modifient les incitations des employeurs à investir dans la formation et accroissent la responsabilité des individus à l'égard de leur propre perfectionnement. Par exemple, avec la montée du travail autonome, de plus en plus de travailleurs doivent maintenant s'en remettre à leurs propres moyens et motivations pour accroître leurs

*Suite à la page 15*

*Suite de la page 14*

compétences. Diverses mesures d'appui pourraient être envisagées : meilleurs véhicules et mécanismes financiers, meilleurs outils d'information et de décision, mise en place de systèmes plus efficaces pour la reconnaissance et la transférabilité des compétences, et mesures aidant les gens à trouver du temps pour parfaire leur formation.

Le débat persiste quant à savoir si oui ou non il y a sous-investissement dans la formation chez les employeurs canadiens. L'absence de données concrètes sur le taux de rendement des investissements en formation demeure une importante lacune dans les connaissances. L'un des rôles importants des gouvernements pourrait être de veiller à ce que des signaux clairs soient envoyés aux individus et aux entreprises quant au rendement que procure l'investissement dans le capital humain.

Des politiques ciblées visant la population peu spécialisée sont cruciales dans une stratégie axée sur

l'apprentissage la vie durant. La participation à des programmes d'éducation et de formation est beaucoup moins élevée parmi les gens à faible spécialisation, car souvent, ces derniers n'ont pas les aptitudes de base requises pour continuer d'apprendre. Ces gens sont en outre moins susceptibles de diagnostiquer pour eux-mêmes un besoin d'amélioration des compétences. Puisque les politiques axées sur la population en général ont plus de chances de profiter à ceux qui ont déjà les compétences et la motivation pour apprendre de façon continue, des politiques ciblées sont nécessaires pour s'attaquer efficacement aux problèmes d'équité.

**Jean-Pierre Voyer**  
 Directeur général  
 Recherche appliquée  
 Développement des ressources humaines Canada

## L'appui des gouvernements pour le commerce électronique : expériences comparatives

La course bat son plein! Les gouvernements d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie adoptent de nouvelles mesures pour promouvoir le recours aux procédés du commerce électronique dans le secteur privé de leurs économies intérieures respectives. La création d'un cadre juridique et réglementaire intérieur et international efficace revêt une importance capitale. Il s'agit d'une tâche énorme et multidimensionnelle qui va de la protection de la vie privée, de la sécurité et du chiffrement, qui touchent la confiance des consommateurs, aux mesures destinées à assurer que la politique fiscale et celle de la R et D favorisent l'innovation. De plus, les gouvernements eux-mêmes ont adopté une multitude de nouvelles mesures afin d'accélérer l'utilisation des techniques du commerce électronique dans leurs propres processus administratifs.

**Une question clé que posent un certain nombre d'observateurs consiste à savoir s'il se crée une nouvelle économie fondée sur l'Internet et les pratiques de commerce électronique**

**connexes, ou s'il existe plusieurs variantes de cette nouvelle économie. Le point de vue dominant aux États-Unis est que les moteurs de la technologie eux-mêmes imposeront une convergence des modèles commerciaux et de la politique gouvernementale qui débouchera sur un modèle principalement américain. D'autres donnent toutefois à entendre que l'apparition de nouvelles formes de réseaux et de pratiques d'affaires oblige les gouvernements à inscrire à leurs programmes stratégiques un ensemble impressionnant de nouvelles questions.** Selon eux, les différences qui existent entre les cadres législatifs et d'élaboration des politiques gouvernementales en Amérique du Nord, en Europe et au Japon influenceront vraisemblablement sur le développement de la nouvelle technologie et sur les modes de comportement du marché qui s'y rattachent.

Donc, comment conçoit-on les politiques gouvernementales pour influencer sur l'économie naissante de l'Internet? On examine dans un nouveau rapport plusieurs des concurrents

du Canada (États-Unis, Royaume-Uni, Irlande, Australie et Union européenne) et on décrit diverses initiatives visant à stimuler l'adoption des pratiques du commerce électronique dans le secteur privé. Par exemple, la plupart des pays étudiés ont adopté récemment des initiatives stratégiques, de nouveaux cadres d'élaboration de politiques et des structures d'organisation nouvelles afin de guider la mise au point de leurs stratégies respectives visant le commerce électronique. On examine en outre ce que font ces pays touchant l'expansion de l'infrastructure de l'information, l'imposition du commerce électronique, l'instauration de la confiance des consommateurs, le développement et la promotion des exportations, et les initiatives de R et D ciblées. [Traduction]

*Wolfe, David A. Government Support for E-business: Comparative Experiences. Rapport rédigé pour le compte de la Table ronde sur les possibilités des affaires électroniques canadiennes et du Groupe de travail sur le commerce électronique, Industrie Canada, décembre 1999.*



## Chroniqueur invité

# Faire du Canada un centre d'excellence mondial en commerce électronique

Le commerce électronique a le potentiel d'accroître la qualité de vie des citoyens en stimulant la croissance économique, en créant des emplois et en facilitant l'accès à l'information, aux produits et aux services. Mais une question demeure : que devons-nous faire, en tant que pays, pour exploiter ce potentiel?

### PREMIERS JALONS

Industrie Canada a créé le Groupe de travail sur le commerce électronique en novembre 1997, avec le mandat d'élaborer une stratégie pour relever ce défi. Au cours des deux dernières années, le Groupe s'est employé à définir un cadre juridique et de politiques pour le Canada, et à conclure les arrangements internationaux nécessaires à une croissance rapide du commerce électronique. Les réalisations à ce jour comprennent l'annonce de la stratégie nationale du Canada pour le commerce électronique par le Premier ministre en septembre 1998, l'accueil de la première Conférence ministérielle de l'OCDE sur le commerce électronique en octobre 1998, et le dépôt d'un projet de loi visant la protection des renseignements personnels et la reconnaissance de la validité des signatures et documents électroniques (projet de loi C6).

### LES DÉFIS À RELEVER

Le commerce électronique est, par sa nature même, une « activité horizontale », c'est-à-dire qu'elle recouvre une vaste gamme d'enjeux stratégiques. À des fins d'analyse, le programme d'action futur du Groupe de travail peut être divisé en trois grandes dimensions :

1. S'assurer que le Canada maintient un environnement de calibre mondial pour le commerce électronique

2. Accélérer l'adoption et l'utilisation du commerce électronique
3. Renforcer l'expertise et l'innovation dans le domaine du commerce électronique

De vastes efforts sont déployés afin de créer un environnement efficace, tourné vers l'avenir, pour le commerce électronique (voir figure 1). Les fondements étant posés, un certain nombre d'enjeux de « deuxième génération » comme l'auto-accréditation et les normes techniques de sécurisation des transactions passent à l'avant-scène. Par ailleurs, le Canada continue de démontrer un solide leadership dans les forums internationaux ou multilatéraux comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et l'Accord de libre-échange des Amériques (ALEA), afin d'assurer la cohérence des approches mondiales en matière de politiques sur le commerce électronique. Le commerce électronique ignore les frontières et, par conséquent, toutes les politiques et activités qui le concernent – qu'elles soient internationales, nationales ou régionales, ou qu'elles émanent du secteur public ou du secteur privé – auront un impact limité à moins qu'elles s'inscrivent dans une approche mondiale.

Dans son programme d'action international, le Canada a également oeuvré à l'échelon bilatéral en signant des Déclarations conjointes sur le commerce électronique avec l'Union européenne et l'Australie. De telles ententes ont pour but de stimuler l'adoption d'une approche mondiale en matière de commerce électronique.

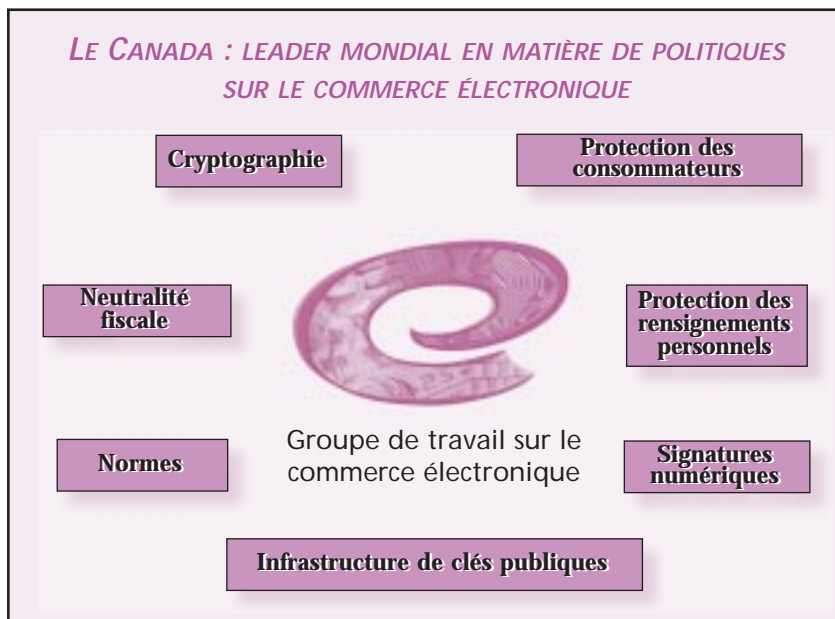
Dans *Pour une progression rapide : Comment faire du Canada un leader dans l'économie sur Internet*, la Table ronde sur les possibilités des affaires électroniques canadiennes a noté qu'un trop grand nombre d'entreprises canadiennes ne ressentent pas de sentiment d'urgence face aux menaces, tout comme aux ouvertures, liées au commerce électronique. Pour secouer cette inertie, le soutien à l'adoption et au déploiement du commerce électronique dans les différents secteurs d'activité doit être ciblé et orchestré conjointement par le gouvernement et le secteur privé. La récente conférence nationale tenue par Industrie Canada à l'intention des associations commerciales et industrielles (*Concrétiser les promesses du commerce électronique au Canada*) est un excellent exemple d'initiative en ce sens. Les directeurs de plus de 70 associations se sont réunis pour une intense discussion sur l'importance du commerce électronique dans tous les secteurs industriels canadiens.

Une autre exigence cruciale du déploiement du commerce électronique dans l'ensemble de l'économie canadienne sera de maintenir une masse critique de fournisseurs de solutions de commerce électronique de qualité, pour servir à la fois le marché intérieur et le marché international. C'est un domaine dans lequel le Canada est en bonne position. Par exemple, les firmes canadiennes sont parmi les leaders mondiaux dans la conception de logiciels d'infrastructure de clés publiques assurant des transactions sécurisées, vitales pour le commerce électronique. Le gouvernement doit néanmoins continuer d'encourager énergiquement les entreprises

Suite à la page 17



Suite de la page 16



canadiennes à devenir des fournisseurs compétitifs de solutions, d'applications et de services de commerce électronique sur Internet.

Enfin, pour permettre l'adoption et l'intégration rapides du commerce électronique, le gouvernement doit continuer d'offrir sa participation et son soutien à diverses initiatives du secteur privé visant à accélérer la sensibilisation, l'utilisation et l'innovation dans le domaine du commerce électronique au Canada. La contribution visionnaire de la Table ronde sur les possibilités des affaires électroniques canadiennes (qui a pu compter sur l'appui du Groupe de travail) est un bon exemple de ce genre d'initiative.

Très vite, il est apparu que le commerce électronique est une force dynamique qui exerce, et continuera d'exercer, un profond impact sur notre vie sociale et économique. C'est pourquoi il est hautement prioritaire que les gouvernements, les entreprises et les universités amorcent des recherches en vue de consolider l'expertise et la capacité d'innovation du Canada en commerce électronique.

Plusieurs initiatives stimulantes sont en train de voir le jour dans ce domaine. Par exemple, l'université Dalhousie, par le biais du Global Information Networking Institute, a organisé un atelier dans le cadre de ses efforts constants en faveur de la création d'un programme de recherche canadien en commerce électronique. L'atelier a réuni un groupe varié d'universitaires, de chercheurs et de gens d'affaires provenant de tout le pays, qui ont convenu d'élaborer un programme de recherche national en bonne et due forme dans le cadre d'un plan visant à faire du Canada un leader mondial du commerce électronique. Industrie Canada était coparrain de l'événement avec le Conseil national de recherches. Une autre importante initiative, issue de la Table ronde sur les possibilités des affaires électroniques canadiennes, est la préparation d'une série d'ateliers sur le commerce électronique qui auront lieu dans différentes villes du pays ce printemps. Ces ateliers permettront de recueillir le point de vue régional

sur les priorités d'action proposées par la Table ronde et de stimuler le dialogue sur le besoin crucial de développer des « grappes » d'entreprises d'affaires électroniques au Canada.

Des partenariats de cette nature sont essentiels pour permettre au Canada d'exploiter à fond le potentiel social et économique du commerce électronique. Outre les recherches visant à renforcer l'expertise et l'innovation au Canada, il importera de poursuivre l'élaboration de paramètres de mesure de l'économie Internet et l'étude des incidences sociales et économiques du commerce électronique. Industrie Canada s'est associé au Conference Board du Canada et à Statistique Canada pour mettre au point un ensemble perfectionné de mesures qui serviront à évaluer la performance de la connectivité et du commerce électronique. Ce projet fournira la base d'une analyse complète de l'économie numérique émergente au Canada.

L'objectif de faire du Canada un centre d'excellence mondial en commerce électronique ne peut être atteint que par un programme d'action concerté du gouvernement et du secteur privé. Les priorités de cet effort seront d'assurer que le cadre de politiques demeure « à jour », de stimuler le déploiement et l'utilisation du commerce électronique dans l'ensemble de l'économie et de travailler énergiquement à définir un programme de recherche pour renforcer l'expertise et la capacité d'innovation.

**Richard Simpson**  
 Directeur général  
 Groupe de travail sur le commerce électronique  
 Industrie Canada  
[simpson.richard@ic.gc.ca](mailto:simpson.richard@ic.gc.ca)



## Liens canadiens



### Vivre au rythme du commerce électronique

Pour survivre et réussir dans le cybermonde, il faut commencer par effectuer « en ligne » certaines des activités les plus courantes de la vie. Voici quelques suggestions bien branchées :

- Commander des cadeaux chez Chapters (<http://www.chapters.ca>) ou Indigo Books (<http://www.indigo.ca/>)
- Acheter des vêtements après les avoir essayés sur un mannequin virtuel personnalisé conçu par la firme québécoise Public Technologies Multimédia Inc., en collaboration avec des détaillants du monde entier à <http://www.ptm.ca/mvm/fran/>
- Envoyer et recevoir du courrier certifié ou de la publicité directe et payer des factures à l'aide de la Poste électronique de la Société canadienne des postes à l'adresse : <http://www.epost.ca/>
- Chercher un emploi en utilisant le site [Workopolis.com](http://www.workopolis.com) (en anglais) ou poursuivre sa carrière au sein de la fonction publique fédérale à <http://emplois.gc.ca/>
- Remplir sa déclaration de revenus et la faire parvenir à Revenu Canada (aujourd'hui l'Agence des douanes et du revenu du Canada) à <http://www.ccr-aadrc.gc.ca/eservices/>
- Vérifier les conditions météorologiques locales à Environnement Canada à [http://weather.ec.gc.ca/current\\_f.shtml](http://weather.ec.gc.ca/current_f.shtml)
- Ou encore choisir de voter à l'heure et à l'endroit qui vous conviennent (projet à l'étude à Élections Canada) à <http://www.elections.ca/>

Le milieu des affaires et les entreprises « .com » cherchent également à mieux comprendre les nouvelles tendances. Ainsi, des cabinets de consultants comme

d~Code (<http://www.d-code.com>) et des sociétés de recherche sur l'opinion publique se sont trouvé un nouveau créneau pour réaliser leurs études de marché. Le Comité consultatif Internet canadien du Groupe Angus Reid (<http://www.panel.angusreid.com/>) invite les Canadiens branchés à participer à des sondages d'opinion sur divers services, produits, concepts ou politiques. En retour des renseignements fournis sur leurs habitudes en ligne, ceux-ci courent la chance de remporter des lots en argent ou en nature. Bien qu'en tant que chercheur en politiques on puisse remettre en cause la rigueur de la méthodologie utilisée, il serait bon de savoir quel type de renseignements les entreprises cherchent à obtenir.

Quant aux gouvernements, la technologie leur ouvre tout un monde de nouvelles possibilités de programmes et de services axés sur les citoyens. Le Secteur du service et de l'innovation du Conseil du Trésor (<http://www.tbs-sct.gc.ca/si-si/>) s'emploie actuellement à revoir l'ensemble des services offerts par le gouvernement en fonction de ses objectifs : répondre aux attentes des citoyens, se donner une gestion publique axée sur les résultats, accroître la rentabilité ainsi que la collaboration et la participation des citoyens. Service Canada (<http://www.servicecanada.gc.ca>) en est un exemple, son but étant de fournir à la population un accès unique aux services du gouvernement, que ce soit par téléphone, par Internet ou en personne.

Il faut se rappeler que dans la société et l'économie axées sur le savoir, l'achat de biens et de services par voie électronique a des répercussions tant sur les politiques du gouvernement que sur sa façon de dispenser ses services. Même les activités les plus courantes de la vie peuvent parfois avoir une incidence retentissante, comme en témoignent des entreprises comme [Amazon.com](http://www.amazon.com) et [eBay.com](http://www.ebay.com).

Dans le web



## Naviguer sur les sites les plus branchés

Durant cette conférence fétiche des mordus des politiques qu'est le Forum économique mondial, qui a eu lieu à Davos, en Suisse, la technologie a encore pris tout le plancher. Pour ceux dont la précieuse invitation s'est sans doute perdue dans le courrier, le Forum a créé un site Web dans lequel on retrouve des communiqués de presse et des résumés des compte rendus de conférence ([www.weforum.org](http://www.weforum.org)). Parmi les autres sources d'information à ce sujet, notons les articles publiés par les journalistes canadiens David Crane (*Toronto Star*), William Thorsell (*Globe and Mail*) et Christina Freidland (*Globe and Mail*).

À l'un des ateliers, on a demandé aux experts d'identifier les « dix sites Web qui vont révolutionner le monde ». Voici quelques-unes des réponses qui ont été données :

[www.readworld.com](http://www.readworld.com) (traduction simultanée) : l'insaisissable « BabbleFish » de l'Internet se targue d'offrir un service de traduction simultanée de l'anglais au chinois. Reste à voir comment Readworld parviendra à traduire des canadianismes tels que « Ottawa leaves me blue ». Pour

l'utiliser, il faut posséder un module adéquat, comme le Chinese Text Support Display Program.

[www.drudgereport.com](http://www.drudgereport.com) (journalisme par Internet) : du journalisme pur au journalisme improvisé. Né durant l'affaire Lewinsky, ce site s'est hissé aux côtés des médias traditionnels et a fait de Matt Drudge un véritable héros Internet.

[www.amazon.com](http://www.amazon.com) (livres et plus), [www.bluemountain.com](http://www.bluemountain.com) (cartes de souhaits) et [www.webnoize.com](http://www.webnoize.com) (centre de divertissement digital) : grâce à des techniques commerciales agressives et innovatrices, les cybermarchands menacent certains chaînes de la vente au détail.

<http://maps.vix.com> (liste noire et pourriel) : cette liste noire en temps réel est un moyen offert aux maîtres de poste Internet pour combattre le pourriel. Selon Jonathan Zittrain (de l'Université Harvard), il bloquerait environ 60 % des messages envoyés par les expéditeurs dont le nom figure sur la liste. De plus, les messages ne leur sont pas retournés. Il y a par contre un désavantage à cela : comme l'a dit Zittrain, Vix (le créateur du site) est le shérif, mais vous ne pouvez pas le remplacer par un autre si vous n'aimez pas ce qu'il fait...

<http://stanford-online.stanford.edu> (formation en ligne à distance) : offre une démonstration d'un cours universitaire virtuel : cours magistral, illustrations, notes de cours, travaux donnés par Internet, etc. Les possibilités d'étendre ce concept à d'autres activités, comme les téléconférences, pourraient permettre de le rendre de plus en plus viable.

[www.avu.org](http://www.avu.org) (université africaine virtuelle) : ouvre les portes à la formation à distance dans les pays en voie de développement.

[www.refugjat.org/](http://www.refugjat.org/) (réunir la diaspora kosovare) : créé en une fin de semaine, ce site aide les réfugiés kosovars à retracer les membres de leurs familles. La base de données contient maintenant 75 000 noms et a permis de réunir quelque 9 000 familles.

[www.icann.org](http://www.icann.org) (attribution des noms et des numéros de domaine dans l'Internet) : l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers gère la distribution des adresses Internet.



Témoins



## Écart de productivité manufacturière entre le Canada et les États-Unis

Dans le but de mieux comprendre les problèmes de productivité du Canada et les facteurs qui les sous-tendent, le Centre d'études des niveaux de vie (CSLS) a organisé les 21 et 22 janvier derniers à Ottawa une grande conférence internationale. Quinze spécialistes en matière de la productivité venus du Canada, des États-Unis et d'Europe y ont présenté le fruit de leur recherche.

rendement supérieur de deux industries importantes : l'équipement, et les produits électriques et électroniques.

**Roger Martin** (Rotman School of Management de l'Université de Toronto) a quant à lui revisité l'étude approfondie réalisée en 1991 sur la compétitivité du Canada, *Canada at the Crossroads* (Le Canada à la

l'ampleur de l'écart de productivité, la compétitivité du secteur manufacturier canadien, les problèmes d'évaluation du rendement, l'influence de la spécialisation en commerce, les petites entreprises et l'écart de productivité (entre autres sous l'angle de l'innovation), ainsi que des études de cas sur la productivité dans l'industrie de la fabrication automobile et dans l'industrie chimique au Canada et aux États-Unis.

***Cet écart qui ne cesse de s'accroître est dû au fait que les manufacturiers canadiens n'ont pas réussi à atteindre le taux de croissance de 3 % que les États-Unis, doivent principalement au rendement supérieur de deux industries importantes : l'équipement, et les produits électriques et électroniques.***

**Andrew Sharpe** (CSLS) a donné les faits saillants qui ont permis aux participants de situer le défi dans son contexte. L'écart de productivité manufacturière entre le Canada et les États-Unis s'est accru au cours des années 1990, le volume de production à l'heure chez nous passant de 21 % de moins que chez les Américains en 1989 à 27 % en 1998. Le niveau de productivité manufacturière du Canada a également chuté par rapport aux autres pays du G-7. Cet écart qui ne cesse de s'accroître est dû au fait que les manufacturiers canadiens n'ont pas réussi à atteindre le taux de croissance de 3 % que les États-Unis doivent principalement au

croisée des chemins), dans le but de mesurer les progrès réalisés au cours de la décennie et de proposer des façons d'accroître la compétitivité et la prospérité du pays. Il en ressort que les entreprises canadiennes et les gouvernements doivent abandonner dès aujourd'hui une culture fondée sur l'imitation pour embrasser une culture prônant l'innovation, l'utilisation de stratégies uniques et la différenciation. C'est là la seule façon pour le Canada de connaître la prospérité économique au XXI<sup>e</sup> siècle.

Dans le cadre de cette conférence, les participants ont également examinés les sujets suivants :

La session a porté sur les leviers dont disposent les gouvernements pour améliorer la productivité manufacturière du Canada. Les deux grandes questions qui se posent sont : quels sont les moteurs de la productivité au Canada, et quels sont les leviers qui nous permettent de les influencer ? Selon les résultats des recherches, les principaux moteurs sont l'innovation, l'investissement et le capital humain. Le rendement du Canada en ce qui a trait aux deux premiers est inférieur à celui des États-Unis. Le défi consistera donc à créer un environnement optimal pour faire en sorte qu'au XXI<sup>e</sup> siècle les entreprises canadiennes puissent se développer et concurrencer les chefs de file mondiaux.

La discussion a porté principalement sur le choix et la portée des leviers destinés à influencer sur les principaux moteurs de politiques. Entre autres sujets discutés, mentionnons : la réduction de l'impôt des sociétés et des particuliers, le développement de la capacité organisationnelle et de gestion, la réduction du coût élevé du

*Suite à la page 21*

*Suite de la page 20*

capital, la promotion de l'innovation, l'actualisation des lois d'encadrement des entreprises, la promotion de la conception et de l'utilisation des technologies habilitantes indispensables,

ainsi que la promotion de la formation et du maintien en poste des travailleurs qualifiés.

Pour de plus amples renseignements sur les rapports et les comptes

rendus de la conférence, consultez le site Web du Centre d'études des niveaux de vie :

<http://www.csls.ca/french.html> .

## Les nouveaux intermédiaires en ligne

Voici quelques exemples d'entreprises Internet qui appartiennent à ce qu'on appelle la nouvelle économie. Malgré le succès spectaculaire de quelques détaillants en ligne, on estime qu'environ 80 % du commerce électronique se produit sous la surface, c'est-à-dire d'entreprise à entreprise, plutôt que d'entreprise à consommateur final.

**Les bourses de marchandises**, comme [www.ariba.com](http://www.ariba.com) et [www.metalsite.com](http://www.metalsite.com), facilitent l'achat et la vente de produits entre un grand nombre d'entreprises en uniformisant le processus et en le rendant plus efficace.

**Les courtiers-fournisseurs**, comme [www.mercata.com](http://www.mercata.com) et [www.accompany.com](http://www.accompany.com), regroupent les petites commandes de particuliers et d'entreprises en vue de négocier des prix d'achat en vrac auprès des fabricants.

**Les sites de ventes aux enchères**, comme [www.bid.com](http://www.bid.com) et [www.ebay.com](http://www.ebay.com), facilitent l'achat et la vente de particulier à particulier d'un vaste éventail de produits et de services, sous la forme d'enchères en ligne.

**Les centres de liquidation**, comme [www.priceline.com](http://www.priceline.com), permettent aux consommateurs de bénéficier de prix réduits en misant sur des stocks invendus sensibles au temps comme les billets d'avion et les chambres d'hôtel.

Adapté du Rapport de la Table ronde sur les possibilités des affaires électroniques canadiennes, *Pour une progression rapide : Comment faire du Canada un leader dans l'économie sur Internet*, The Boston Consulting Group (Canada), janvier 2000, p. 14.

## Utilisateur Internet (15 premiers pays)

	Nombre de personnes en ligne Millions, 1999	Population totale Millions, 1999	% de personnes en ligne par rapport à la pop. totale
États-Unis	110,8	273	40,6%
Japon	18,2	126	14,4%
Royaume-Uni	13,9	59	23,6%
Canada	13,3	31	42,9%
Allemagne	12,3	82	15,0%
Australie	6,8	19	35,8%
Brésil	6,8	172	4,0%
Chine	6,3	1,247	0,5%
France	5,7	59	9,7%
Corée du Sud	5,7	47	12,1%
Taiwan	4,8	22	21,8%
Italie	4,7	57	8,4%
Suède	3,9	9	43,3%
Pays-Bas	2,9	16	18,1%
Espagne	2,9	39	7,4%

Nota: Les données sur la population totale sont des prévisions de juillet 1999.

Source: *Computer Industry Almanac* (Central Intelligence Agency).



## *Programme de recherche*

### **Les familles, les marchés du travail et le bien-être des enfants**

Les politiques gouvernementales accordent de plus en plus d'importance au bien-être des enfants, à un point tel que certains observateurs établissent une corrélation directe entre le sain développement des enfants au cours des premières années de leur vie et le potentiel économique à long terme du Canada. Nous ne devrions donc pas lésiner sur le bien-être des enfants, parce qu'il semble bien que les ressources qui y sont affectées ont ultérieurement des retombées positives sur la productivité, la croissance et l'aide sociale.

Les responsables de l'élaboration des politiques doivent ainsi chercher à affecter les ressources nécessaires de façon à appuyer à la fois les familles et les marchés du travail et à éviter les conséquences involontaires qui pourraient neutraliser les progrès accomplis. Si les politiques sociales représentent vraiment un investissement ayant des retombées positives à long terme, nous devons savoir comment les familles interagissent avec les marchés du travail pour favoriser le bien-être des enfants.

Prenons, par exemple, le début sur la « pauvreté infantile ». Au-delà des problèmes liés à la définition du terme, nous savons déjà qu'une proportion donnée des enfants au Canada vivent au-dessous d'un certain seuil de revenu à un moment particulier de leur existence. Il est sûrement possible d'établir une corrélation entre les conséquences à long terme de la vie au-dessous du seuil de faible revenu et la période pendant laquelle l'enfant vit dans la pauvreté. Combien d'enfants commencent à vivre au-dessous de ce seuil au cours d'une année donnée ? Combien de temps restent-ils dans cette situation ? Dans quelle mesure le revenu que touchent les familles est-il

garanti ? En fait, pour bien comprendre le fonctionnement des marchés du travail au Canada et l'importance de la pauvreté infantile, il importe d'examiner ces questions dans une perspective internationale. Comment le processus qui détermine la dynamique de la vie au-dessous du seuil de faible revenu au Canada se compare-t-il à ceux qui sont en oeuvre dans d'autres pays industrialisés ?

peut très rapidement influencer sur les conditions sociales.

Les Pays-Bas, par exemple, ont mis fin, au cours d'une décennie, à une vieille tradition qui dissuadait les mères d'occuper un emploi, et parfois même leur interdisait de le faire. À partir de 1990, les responsables de l'élaboration des politiques dans ce pays ont commencé à favoriser l'offre de main-d'œuvre, ce qui a fait plus

***Les responsables de l'élaboration des politiques doivent ainsi chercher à affecter les ressources nécessaires de façon à appuyer à la fois les familles et les marchés du travail et à éviter les conséquences involontaires qui pourraient neutraliser les progrès accomplis. Si les politiques sociales représentent vraiment un investissement ayant des retombées positives à long terme, nous devons savoir comment les familles interagissent avec les marchés du travail pour favoriser le bien-être des enfants.***

Les marchés du travail constituent seulement une facette du problème, l'autre étant la famille. De fait, les parents doivent répondre à la fois aux besoins de leurs enfants et à ceux de leur employeur. En déterminant la mesure dans laquelle un certain équilibre peut être réalisé et les meilleures dispositions à prendre pour y parvenir, nous pouvons mieux composer avec de nombreuses questions de politiques. La plus évidente d'entre elles concerne les services de garde. Il existe des différences marquées dans la façon dont les pays industrialisés concilient les congés parentaux et les politiques relatives aux services de garde. De plus, un changement apporté à une politique

que doubler, à la fin de la décennie, le taux de participation des mères ayant de jeunes enfants. La capacité des services de garde s'est considérablement accrue, et des dispositions ont été prises pour faire partager les frais de garde entre les gouvernements, les employeurs et les parents, et redistribuer le travail rémunéré et non rémunéré entre les pères et les mères. La participation des employeurs aux services de garde a beaucoup augmenté, à un point tel que la proportion des dépenses gouvernementales dans ce secteur est passé de 70 % à 40 %.

À une époque où les marchés du travail sont de plus en plus

*Suite à la page 23*

*Suite de la page 22*

turbulents, les familles se sont tournées vers les gouvernements pour obtenir un soutien du revenu. Parallèlement, certains font valoir que des facteurs autres que l'argent sont beaucoup plus importants pour assurer le sain développement de l'enfant. Ainsi, ceux qui élaborent les politiques sont entraînés dans des secteurs très éloignés des programmes de transfert des revenus.

D'une part, d'importants changements ont été apportés aux politiques d'aide sociale dans un certain nombre de provinces et d'États américains. Aux États-Unis, ces changements ont été justifiés par des affirmations suivant lesquelles la dépendance à l'égard de l'aide sociale a des conséquences intergénérationnelles, qui influent sur la constitution de la famille et les décisions en matière de fertilité ainsi que sur la tendance des enfants à dépendre de l'aide sociale à l'âge adulte.

Par contre, d'autres chercheurs, comme Janet Currie – professeure, originaire d'Ottawa, qui enseigne

maintenant à l'Université de Californie à Los Angeles —, prétendent qu'il faudrait élargir le filet de sécurité de façon à ce que la politique gouvernementale soit axée sur les transferts en nature aux familles ayant de jeunes enfants, et non pas simplement sur les transferts de revenus. Pour donner suite à cette proposition, il faut toutefois bien déterminer les meilleures mesures d'intervention à prendre, la façon dont elles sont accueillies par ceux qui sont le plus dans le besoin, et utilisées au profit des enfants. On commence à mieux comprendre la situation et, dans certains cas, des techniques d'évaluation utilisant des groupes de référence et des groupes de traitement — semblables aux méthodes expérimentales appliquées dans les sciences médicales — sont plus fréquemment employées qu'il y a dix ans.

Afin de pouvoir affecter judicieusement des ressources au développement de l'enfant, il faut connaître le mieux possible les avantages que peut retirer la société de

différentes options politiques, telles que le soutien du revenu, les mesures d'intervention appliquées au marché du travail et les transferts en nature. Un équilibre approprié des différentes options politiques pourra plus facilement être réalisé si l'on comprend mieux comment les familles interagissent avec les marchés du travail et comment les enfants réussissent dans la vie lorsqu'ils ont vécu leurs premières années dans des milieux favorisés et défavorisés.

**Miles Corak**

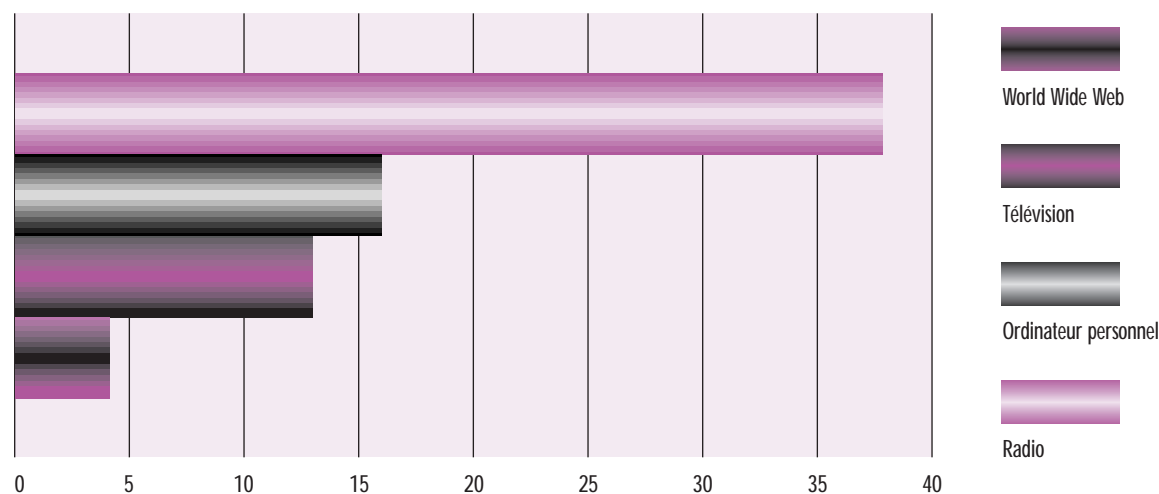
Gestionnaire

Études de la famille et du marché du travail

Statistique Canada

Pour en savoir davantage sur l'interaction entre les familles et les marchés du travail, et sur la façon dont les politiques peuvent favoriser le développement des enfants, vous pouvez assister à la conférence intitulée « Les familles, les marchés du travail et le bien-être des enfants », qui aura lieu les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2000 à Vancouver. Consultez le site Web <http://cerf.mcmaster.ca> pour de plus amples renseignements à ce sujet, et le site Web <http://economics.ca/2000> pour les documents d'inscription.

**NOMBRE D'ANNÉES REQUISES AVANT QUE LE RECOURS À DE NOUVELLES TECHNOLOGIES NE DEVIENNE GÉNÉRALISÉ (50 MILLIONS D'UTILISATEURS)**



Source: Nations Unies. *Rapport mondial sur le développement humain 1999.*



## Regards sur l'extérieur

### Une politique nationale... pour les kiwis

Une économie du savoir bien portante offre peut-être un avantage particulier pour la Nouvelle-Zélande. L'éloignement du pays des marchés mondiaux a souvent été qualifié de « tyrannie de la distance ». Pour les Néo-zélandais, les progrès récents des technologies de l'information et des communications sont l'équivalent moderne de l'avènement des navires-congélateurs, qui ont révolutionné l'économie du pays au siècle dernier. L'évaluation que fait la Nouvelle-Zélande de l'économie axée sur le savoir, et son approche face à l'avenir, ne manquent pas d'affinités avec l'expérience canadienne.

#### UN AVENIR BRILLANT

Au cours des deux dernières années, la Nouvelle-Zélande a amorcé plusieurs initiatives pour être prête à accueillir et soutenir l'économie et la société axées sur le savoir. Récemment, le gouvernement a publié *Bright Future — Five Steps Ahead*, un rapport et un énoncé de politiques décrivant comment l'économie allait se transformer en économie axée sur le savoir. Les recommandations contenues dans *Bright Future* ont servi de points de repère à la direction de la planification stratégique et des politiques du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, au ministère de l'Enseignement supérieur et au gouvernement dans son ensemble. Déjà, les responsables ont donné suite à plusieurs recommandations. Les paragraphes qui suivent résument brièvement les divers éléments du rapport.

#### PÉNURIE DE COMPÉTENCES – DEVENIR UN PAYS APPRENANT

Tout comme au Canada, les entreprises de la Nouvelle-Zélande font état d'une pénurie de personnel dans des domaines essentiels à l'économie axée sur le savoir, notamment la technologie de l'information, la biotechnologie et le génie logiciel. Les entreprises ont aussi déploré la pauvreté de compétences de bases comme la capacité de lecture et d'écriture, l'aptitude au calcul, la motivation et la discipline. Les travailleurs, les entreprises et le gouvernement doivent comprendre que l'acquisition continue de connaissances fait partie intégrante de la société axée sur le savoir. Les gens devront continuellement élargir leurs compétences tout au long de leur carrière. La Nouvelle-Zélande, note le rapport, doit devenir un pays apprenant.

#### L'EXODE DES CERVEAUX, FAÇON KIWI.

« Nous perdons nos meilleurs cerveaux, nos gens les plus brillants » : ce constat connu des Canadiens est tout aussi pertinent en Nouvelle-Zélande. Il est largement admis que

la Nouvelle-Zélande subit un « exode des cerveaux », notamment dans les domaines où le pays connaît déjà une importante pénurie de compétences. La Nouvelle-Zélande, toutefois, a des contraintes qui limitent sa capacité de colmater la fuite; le pays compte de petites entreprises qui n'ont pas toujours la capacité d'offrir les mêmes avantages que les grandes sociétés étrangères.

Le gouvernement veut encourager les Néo-zélandais qui réussissent à l'étranger à maintenir des liens avec la Nouvelle-Zélande et à partager leurs connaissances des marchés internationaux, des plus récentes innovations et des occasions d'affaires. À cette fin, il a créé un site Web ainsi qu'un bulletin d'information, afin que les citoyens qui vivent à l'étranger soient tenus informés des débouchés les plus récents et des dernières nouvelles du marché.

#### RENFORCER LES CAPACITÉS ET LES COMPÉTENCES

Le gouvernement, dans une stratégie énoncée en 1998 (*Information and Communication Technology Strategy for Schools*), a lancé une offensive contre la pénurie de compétences. Il s'est engagé à accroître l'effectif de professeurs et à financer l'attribution annuelle de bourses aux enseignants. Ceux-ci pourront utiliser les bourses pour faire des stages dans des établissements de recherche ou dans l'industrie, ou suivre une formation en entreprise. Le gouvernement invite aussi les étudiants du niveau postsecondaire à se tourner vers les sciences, les mathématiques et la technologie, et offre un programme de bourses à cet effet.

#### LE FINANCEMENT

Dans une économie axée sur le savoir, de multiples idées créatrices de richesse émanent de travaux ciblés de recherche et développement. Le degré d'investissement du secteur privé dans la R et D en Nouvelle-Zélande est inférieur à celui d'autres pays de l'OCDE, dont le Canada. Les petites entreprises du pays n'ont tout simplement pas les reins assez solides pour réaliser d'elles-mêmes des programmes formels de R et D.

Le gouvernement investit actuellement l'équivalent de 482,4 millions de dollars canadiens dans la R et D, mais il tient à accroître la part de cet investissement qui se transforme en produits et technologies commercialement viables. Dans un énoncé de politiques intitulé *Blueprint for Change*, le gouvernement décrit les mesures qu'il entend prendre pour s'assurer que ses investissements en R et D soutiennent la progression constante de l'économie du savoir de la Nouvelle-Zélande.

Suite à la page 25



*Suite de la page 24*

La nécessité d'appuyer l'innovation a aussi entraîné un changement sur le marché des capitaux néo-zélandais. Pour aider les petites entreprises à attirer les investisseurs, la Bourse de Nouvelle-Zélande est en train d'établir un nouveau marché boursier, où seront inscrites les petites entreprises qui n'atteignent pas le seuil de 5 millions \$ (dollars néo-zélandais) requis pour être cotées en Bourse actuellement.

**LA LIBERTÉ D'INNOVER**

Comme au Canada, des voix se sont élevées en Nouvelle-Zélande pour réclamer un changement du cadre juridique et réglementaire du pays. Selon les consultations menées aux fins de *Bright Future*, la législation actuelle ne prescrit pas des exigences commerciales et fiscales parfaitement comprises, ce qui accroît les coûts inutiles des transactions et favorise le non-respect des règles. Pour que le gouvernement soit mieux informé sur les coûts de transactions des entreprises découlant du cadre juridique et réglementaire du pays, la Nouvelle-Zélande entend établir des groupes témoins de petites entreprises (*Small Business Test Panels*). Ces groupes témoins, formés d'un ensemble représentatif d'entreprises, seront invités directement à décrire l'impact que les nouvelles lois auront sur eux. La mise au point de la nouvelle réglementation tiendra compte de leurs observations.

**BÂTIR UN PAYS INNOVATEUR**

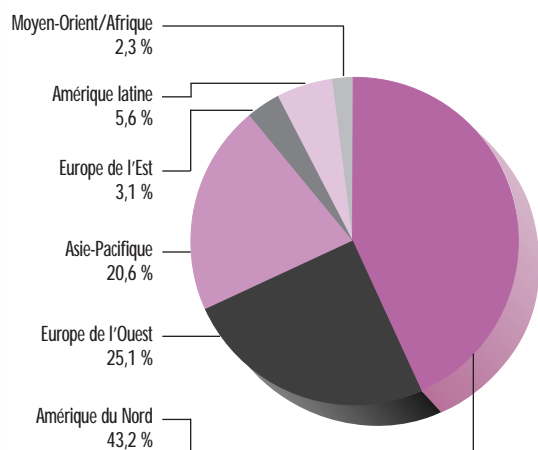
Enfin, le rapport *Bright Future* signale que la Nouvelle-Zélande a besoin d'une culture de réussite qui encourage la créativité et l'innovation. Une culture de réussite, ce

n'est pas seulement se féliciter des succès obtenus, mais aussi savoir prendre des risques, innover et être compétitif en cherchant constamment à aller plus loin. La Nouvelle-Zélande doit donc non seulement devenir un pays apprenant, mais aussi un pays d'innovation et d'entrepreneuriat. Pour aider à atteindre cet objectif, le gouvernement remettra annuellement des Prix du Premier ministre. Ces prix reconnaîtront l'excellence dans le monde des sciences, de la technologie, de l'innovation et de l'entreprise. Un prix sera notamment accordé à l'entreprise maori s'étant le plus distinguée par son entrepreneuriat.

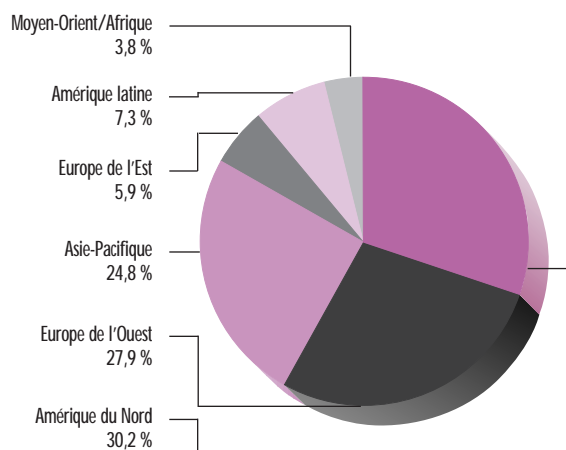
En somme, *Bright Future* reconnaît que même si les citoyens peuvent avoir individuellement des connaissances, le savoir est intégré au tissu même de la société par l'entremise de ses institutions. La Nouvelle-Zélande, comme le Canada, devra relever des défis considérables pour bâtir avec succès une économie axée sur le savoir. Les économies axées sur le savoir qui réussiront le mieux dans l'avenir seront probablement celles qui sauront le mieux doter leurs citoyens, ainsi que les structures et réseaux de la société, d'un « capital de connaissances ». L'énoncé de politiques *Bright Future* aidera la Nouvelle-Zélande à franchir des pas importants vers cet objectif.

Pour plus de détails, parcourez le site Web de *Bright Future* et les liens connexes à : [www.stepsahead.org.nz](http://www.stepsahead.org.nz) .

**UTILISATEURS INTERNET PAR RÉGION - 2000**



**UTILISATEURS INTERNET PAR RÉGION - 2005**



Source: *Computer Industry Almanac*.



## Boîte à outils



# Créer des liens entre le savoir et la pratique à Développement des ressources humaines Canada (DRHC)

De nos jours, les organisations dans le monde entier étudient des moyens novateurs de construire de nouvelles banques de savoir et de stimuler l'échange de ce savoir, afin de devenir plus efficace. Cette initiative se fonde sur la conviction que l'on peut accroître la pertinence et l'utilité des renseignements d'évaluation, notamment ceux qui nous présentent ce qui est efficace, moins efficace et pourquoi, pour une audience élargie. On peut utiliser ces renseignements de manière constructive pour édifier une culture d'apprentissage solide et influencer sur les décisions en matière de politiques et de programmes. En principe, une telle démarche est parfaitement logique; en réalité, toutefois, le défi consiste à créer un environnement propice à l'échange et à la compréhension.

En 1996, la direction d'EDD a consulté ses clients afin d'accroître la pertinence et l'utilité des renseignements d'évaluation. Même si les gestionnaires de programmes connaissaient la valeur des évaluations d'EDD, nombre d'entre eux étaient d'avis que les renseignements fournis étaient trop techniques et se limitaient trop à des programmes particuliers pour être applicables d'une manière générale. Ils ont proposé trois améliorations éventuelles : simplifier les renseignements, les élargir et les rendre plus accessibles, non seulement aux décideurs, mais également aux personnes qui travaillent dans les bureaux régionaux et locaux.

Avec ces objectifs en tête, EDD a pris des mesures en vue d'améliorer la communication des constatations de ses évaluations. En plus de son site Web (<http://www.hrdc-drhc.gc.ca/edd>) la direction a conçu deux façons innovatrices de rendre plus accessible le matériel d'évaluation; tout d'abord, par la série des *Études bilan* et, plus récemment, par l'initiative *Visez les pratiques gagnantes*.

La première initiative, les *Études bilan*, fournit des renseignements sur l'efficacité des interventions en matière de programmes ou de politiques sur un élément d'orientation particulier.

Les études examinent et analysent tant l'expérience canadienne qu'internationale dans un secteur donné de la politique et, ensuite, présentent les constatations principales sous forme d'une série de leçons. Au lieu d'entrer dans les détails de programmes particuliers, chaque étude essaye de déterminer les tendances dans les documents d'évaluation. Des consultations avec des experts et

intervenants choisis sont prévues dans le processus de recherche à la fois pour valider et améliorer les résultats des études.

En saisissant l'état du savoir et en déterminant les secteurs principaux susceptibles de tirer profit d'études supplémentaires, les *Études bilan* visent à informer et à stimuler la discussion sur les éléments d'orientation et les questions de programme parmi les gestionnaires, les analystes de la politique, les chercheurs en politique publique, les universitaires et les autres intervenants. Au lieu d'avoir le dernier mot sur un sujet donné, une *Étude bilan* devrait être considérée comme un tremplin vers une prochaine étape informée.

Examinons deux exemples de leçons tirées d'une étude récente sur l'adaptation des travailleurs âgés.

### Leçon no 1 Il n'y a aucune différence systématique entre la productivité des travailleurs âgés et jeunes.

Un grand nombre d'études gérontologiques et psychologiques présente des mesures directes de rendement à l'emploi et analyse les liens entre celui-ci et l'âge. L'analyse documentaire conclut qu'il n'y a aucune différence globale entre le rendement à l'emploi des travailleurs âgés et jeunes. Dans pratiquement tous les cas, les écarts dans un groupe d'âge donné dépassent largement les différences moyennes entre les groupes d'âge.

*Suite à la page 27*

## Avis de recherche :

### Des idées

Le domaine de la recherche et des idées sur les politiques ne cesse d'évoluer. **C'est pourquoi nous sommes toujours à l'affût de recherches, d'idées et de découvertes avant-gardistes au sujet des politiques que nous pourrions traiter dans *Horizons*.** Si vous avez vent de recherches horizontales intéressantes sur les politiques, veuillez communiquer avec nous à [a.sutherland@prs-srp.gc.ca](mailto:a.sutherland@prs-srp.gc.ca).

Merci.

*Suite de la page 26*

**Leçon no 2 Les mesures de soutien du revenu conçues pour faciliter la retraite ou le départ anticipé des travailleurs âgés n'améliorent pas nécessairement le processus global d'adaptation du marché du travail.**

Il ressort d'un rapport de 1995 de l'Organisation internationale du travail que le départ anticipé des travailleurs âgés n'avantageait pas nécessairement les jeunes travailleurs. Faisant référence aux régimes de retraite anticipée de pays comme la Belgique, la France, l'Espagne et le Royaume-Uni, le rapport concluait que l'incidence globale de telles mesures était négligeable sur les problèmes d'emploi des jeunes, et ce, parce que les nouveaux entrants sur le marché du travail ne possédaient souvent pas l'expérience et le savoir-faire qu'exigent les postes libérés par les travailleurs âgés. Le plus souvent, les emplois étaient simplement éliminés.

La deuxième initiative, *Visez les pratiques gagnantes*, s'inspire de la série des *Études bilan* en faisant part des « pratiques gagnantes » de trois façons.

Premièrement, grâce à la banque de savoir des *Études bilan*, elle intègre la série des *Études bilan* et des renseignements supplémentaires des études d'évaluation. Cela fournit un point d'accès central aux renseignements sur les leçons tirées et les « pratiques gagnantes ».

Deuxièmement, grâce à des « activités de sensibilisation » sur des sujets particuliers, comme les enfants ou les travailleurs âgés, elle rassemble divers groupes de discussion allant des experts aux praticiens, aux analystes de la politique, aux décideurs et aux partenaires, comme les gouvernements provinciaux et les organisations non gouvernementales. Ces activités présentent une occasion unique de créer des liens entre l'acquisition du savoir et la pratique en partageant et en critiquant les leçons tirées, en étudiant les pratiques gagnantes et en découvrant de nouvelles façons de mettre en application le savoir sur le terrain. Elles représentent également une occasion unique d'amalgamer le savoir d'évaluation validé et les renseignements anecdotiques recueillis par les spécialistes et les évaluateurs dans toutes les régions du pays.

Troisièmement, par l'entremise d'un Centre des pratiques gagnantes, sont rendus disponibles: un service de recherche en direct sur les pratiques gagnantes, un service de documentation en vue de saisir les études de cas des « bonnes ou meilleures pratiques » et un centre d'information électronique pour les renseignements d'évaluation, les personnes-ressources, la recherche, et les guides. Le Centre est conçu expressément pour rendre les renseignements d'évaluation pertinents pour un CRHC local.

Les *Études bilan* et l'initiative *Visez les pratiques gagnantes* contribuent à jeter des ponts entre le savoir et la pratique, et à rendre l'évaluation plus participative et pertinente dans tout le Ministère. En menant ces activités, EDD espère non seulement accroître la sensibilisation aux pratiques gagnantes dans la politique et les programmes sociaux et relatifs au marché du travail, mais également améliorer DRHC en tant qu'organisation d'acquisition du savoir.

Pour de plus amples renseignements sur l'initiative *Visez les pratiques gagnantes*, veuillez communiquer avec Barbara Lawless, au (819) 953-7787. Pour de plus amples renseignements sur la série des *Études bilan*, veuillez communiquer avec Catherine Massé, au (819) 953-8094.

\*\*\* Des *Études bilan* sont actuellement disponibles sur les sujets suivants : *Efficacité des programmes d'emploi destinés aux jeunes, Travail indépendant à son compte, Politiques et programmes destinés aux personnes handicapées, Programmes destinés aux Autochtones*. Parmi les *Études bilan* futures, mentionnons, *Milieus de travail novateurs, Aide financière aux étudiants, Alphabétisation des adultes, Égalité des sexes sur le marché du travail, et Réintégration des bénéficiaires d'aide sociale dans le marché du travail*. La plupart des « ensembles » d'*Études bilan* comprennent une série d'outils de communication, soit un rapport final résumant les résultats des recherches, un résumé faisant ressortir les leçons tirées et une vidéo montrant les visages humains derrière les éléments d'orientation complexes.





Le saviez-vous...

## Quelques chiffres au sujet du commerce électronique

Nortel Networks et l'International Data Corporation (IDC) ont présenté au Forum économique mondial tenu à Davos (Suisse) une étude qui comportait les prévisions suivantes :

- « L'activité économique générée à l'échelle mondiale par Internet s'accroîtra au rythme de 56 p. 100 par année, pour atteindre une valeur de 2,8 billions de dollars en 2003.
- De cette somme, 1,3 billion sera attribuable au commerce électronique, qui progressera pour sa part à un taux de 86 p. 100 par année.
- L'infrastructure d'Internet se développera à un rythme de 42 p. 100 et sa valeur s'établira à 1,5 billion de dollars en 2003.
- Le commerce électronique se répandra plus rapidement en Europe, où son TCAC atteindra 118 p. 100, contre 76 p. 100 aux États-Unis.
- Le commerce électronique sera constitué à 87 p. 100 d'échanges interentreprises.
- En 2002, 87 p. 100 des foyers abonnés à Internet y seront encore reliés par une liaison à bande étroite. » [Traduction]

Source : Craig, Ian. « The Promise of the High Performance Internet ». *Nortel Networks*, janvier 2000.

« Aujourd'hui, on trouve au moins un appareil téléphonique dans 99 p. 100 des foyers et 90 p. 100 de ces derniers ont accès à un réseau de câblodistribution, la proportion des abonnés étant de 81 p. 100; le Canada dispose donc, en matière de communications, d'une infrastructure solide et peu coûteuse sur laquelle construire une économie axée sur le savoir. » [Traduction]

Source : Groupe d'étude sur le commerce électronique au Canada. Centre du commerce international, Forum des cadres sur les stratégies d'exportation nationales qui redéfinissent la promotion du commerce, CNUCED/OMC, 1999, p. 1.

« Cette année, seulement 43 p. 100 des abonnés à Internet seront des Nord-Américains et, selon les prévisions du *Computer Industry Almanac*, la proportion chutera à 30 p. 100 en 2005. ... En 2005 encore, la région Asie-Pacifique fournira près du quart des internautes... En 1999, environ 43 p. 100 des utilisateurs ne parlaient pas anglais, selon Global Reach; leur langue d'usage était le plus souvent le japonais, l'espagnol ou l'allemand. » [Traduction]

Source : Lawrence, Stacy, "The Net World in Numbers". *The Industry Standard: The Newsmagazine of the Internet Economy*, 8 février 2000, p. 3.

« Si des écoles et des hôpitaux manquent d'information, c'est souvent en raison de la faiblesse des réseaux de communication. En Afrique du Sud, pourtant le pays africain le mieux pourvu en cette matière, bien des hôpitaux et près de 75 p. 100 des écoles n'ont pas le téléphone. Dans les universités elles-mêmes, les liaisons existent, mais chaque terminal doit desservir jusqu'à mille personnes. »

Source : Rapport des Nations Unies sur le développement humain, 1999, p. 59

« Depuis vingt ans, le nombre des poursuites en contrefaçon de brevets augmente à un rythme effarant. Le Traité de coopération en matière de brevets de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle permet qu'une demande de brevet vale pour plusieurs pays. Le nombre des demandes, en chiffres annuels, est monté en flèche : inférieur à 3 000 en 1979, il est passé à plus de 54 000 en 1997.

Les résidents des pays industrialisés détiennent 97 p. 100 des brevets actuellement accordés dans le monde. En 1993, à peine dix pays effectuaient 84 p. 100 des activités de recherche

et de développement réalisées dans le monde, possédaient 95 p. 100 des brevets américains délivrés au cours des vingt années précédentes et touchaient plus de 90 p. 100 des redevances et des droits de licence de provenance étrangère... Par ailleurs, l'exploitation du droit de propriété intellectuelle est inconnue dans bien des pays en développement. Plus de 80 p. 100 des brevets délivrés par ces derniers ont été octroyés à des résidents de pays industrialisés. » [Traduction]

Source : Rapport des Nations Unies sur le développement humain, 1999, p. 67-68.

*L'équipe Horizons du SRP*

### Éditeur

Allen Sutherland

### Éditrice de rédaction

Catherine Larmer

### Collaborateurs

Sushma Barewal	François Marier
Tamara Candido	Margaret Moore
Jeff Frank	Tracie Noftle
Robert Kunimoto	Roger Roberge
Gaétan Lafortune	Annik Rollin
Linda Lemieux	Gita Sud
Alfred Leblanc	Johanne Valcourt
Michael MacKinnon	Daniel Wolfish

Traduction : PCO Translation

Conception et mise en page :  
Zsuzsanna Liko Visual Communication

*Horizons* est publié à tous les deux mois par le Secrétariat de la recherche sur les politiques, dans le but de favoriser l'échange de renseignements entre les chercheurs de l'intérieur et de l'extérieur de l'administration publique fédérale qui s'intéressent aux politiques.

Pour les commentaires, les questions, les demandes d'abonnement ou les changements d'adresse, voici nos coordonnées:

Courriel : [a.sutherland@prs-srp.gc.ca](mailto:a.sutherland@prs-srp.gc.ca)  
Téléphone : (613) 947-1956  
Télécopieur : (613) 995-6006

© Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1999

